

**Les perspectives latino-américaines dans la
Société de l'information et du savoir:
Différentes approches et leurs implications sur les
politiques**

Ana Laura Rivoir

Document élaboré pour l'ITeM
Instituto del Tercer Mundo

*ITeM remercie l'appui du Centre international
de recherches pour le développement*

Table de matières

1. Introducción.....	2
2. Quelques notions nous permettant de mieux comprendre la société de l'information et du savoir en Amérique latine.....	4
<i>Définir la société de l'information et du savoir</i>	4
<i>Le développement de la périphérie dans la SIS</i>	8
<i>Particularités de la SIS en Amérique latine</i>	9
<i>Vers une approche sur la SIS dans la région</i>	11
3. Points de vue de l'Amérique latine sur la Société de l'information et du savoir: lecture des documents préparatoires.....	15
<i>Approches sur la SIS</i>	15
<i>Les antécédents : documents préalables à la seconde phase du SMSI (1999 – 2003)</i>	16
4. La définition d'une position représentant l'Amérique latine et les Caraïbes au SMSI.....	23
<i>Réunion technique préparatoire de Quito</i>	23
<i>Participation de la société civile</i>	24
<i>La Conférence interministérielle de Rio de Janeiro</i>	25
<i>Thèmes clé et caractéristiques du débat</i>	26
<i>Les axes de la discussion</i>	30
5. Conclusions générales et implications politiques.....	33
6. Bibliographie.....	38
7. Annexe I.....	40

1. Introducción

Les documents issus des débats qui ont eu lieu dans le cadre du Sommet mondial sur la Société de l'information (SMSI) montrent diverses conceptions relatives au processus de consolidation d'une « société de l'information » au sein des sociétés contemporaines. Il est intéressant de récupérer ces approches et visions étant donné leurs implications sur l'élaboration de stratégies et la mise en œuvre de politiques, ainsi que sur les définitions théoriques des perspectives des parties prenantes. Il faut également considérer que les perspectives liées aux définitions de la société de l'information dans un pays industrialisé ou central ne sont pas les mêmes que dans des pays situés dans la périphérie des centres de pouvoir mondial.

La société de l'information et du savoir (SIS) est dirigée par les pays centraux et orientée par la dynamique des marchés. Les pays périphériques devraient donc construire leurs propres stratégies de développement, puisque la dynamique actuelle tend à les réduire à la périphérie ou directement à les exclure.

L'Amérique latine représente dans le contexte mondial un continent où cohabitent divers secteurs : ceux qui ont accès aux réseaux mondiaux du pouvoir, ceux qui bénéficient des avantages du progrès technologique et ceux qui en sont exclus. En plus, la région se caractérise par l'adoption de modèles de développement ayant des particularités suivant le pays et le gouvernement au pouvoir mais avec une caractéristique prédominante : la dépendance technologique- voire économique- vis-à-vis des économies centrales.

On peut alors se demander quelles sont les possibilités de ces pays de se réinsérer dans la structure économique mondiale ? Pourraient-ils éviter ainsi l'augmentation des inégalités et encourager le développement social ? Quels sont les approches et les choix à faire concernant la SIS ? Quels sont les axes stratégiques de la SIS en Amérique latine ?

Les définitions de la SI provenant du domaine académique font allusion aux changements accélérés qu'ont subi l'économie et la société au cours de trois dernières décennies. Selon Castells, une révolution dans les technologies de l'information et des communications (TIC) s'est produite, les économies sont devenues plus interdépendantes et le système capitaliste s'est restructuré : le rapport entre l'économie, l'Etat et la société a changé. Les processus d'innovation technologique et la capacité des sociétés de les adopter déterminent l'entrée aux réseaux mondiaux. Ces nouveaux rapports accroissent les inégalités et changent les relations entre les différents territoires qui déterminent une géométrie variable. (Castells, 2000).

Par ailleurs, beaucoup de définitions provenant du domaine politique et de l'opinion publique lient la SI aux processus technologiques ou à une certaine société « utopique ». Les perspectives et approches théoriques et conceptuelles définiront comment se développera la SI dans le continent, ainsi que les stratégies de développement de différents pays et acteurs – locaux, régionaux et mondiaux. Aucune définition n'est naïve ou neutre : elles représentent inévitablement une conception ou une perspective théorique du sujet. La perspective choisie déterminera les caractéristiques et le sens des implications et conséquences sur les actions et mesures à prendre.

Le travail de recherche ci-après exposé s'est orienté avec la formulation des questions suivantes: quelles sont les approches confrontées lors des débats les plus récents et actuels ? De quelle façon sont-elles représentées dans les documents issus de différents événements

préparatoires du SMSI en Amérique latine ? Quelles sont les positions à attendre concernant les thèmes clé pour la région ? Quelles sont les perspectives en jeu ? Avec quelles actions, recommandations et politiques sont-elles liées ?

2. Quelques notions nous permettant de mieux comprendre la société de l'information et du savoir en Amérique latine

Définir la société de l'information et du savoir

Ci-dessus, nous appellerons “sociétés de l'information et du savoir” (SIS) celles qui résultent de processus historiques et sociaux analysés et décrits par de nombreux auteurs; ces processus ont été identifiés, tout d'abord, à partir des changements qui ont commencé dans les années 70 dans les sociétés industrielles.

Les premières analyses sociologiques sur les transformations de la société industrielle ont été réalisées il y a plus de trente ans par Daniel Bell (1973) et Alain Touraine (1974). Ils y remarquaient l'émergence de ce qu'ils ont appelé « la société postindustrielle ». Pour une telle dénomination ils utilisaient des données selon lesquelles plus de la moitié de la population économiquement active s'occupait dans le secteur services. Le savoir commençait déjà à jouer, ont-ils dit, un rôle central en tant que moteur du développement.

Parallèlement on commençait à analyser, surtout à partir de l'économie, ce que l'on a appelé « la révolution de la technologie micro électrique ». Pendant les années quatre-vingt-dix, des économistes tels que Dosi, Freeman et Soete ont commencé à parler de l'émergence d'un nouveau paradigme technologique et, à la fin de la même décennie, Manuel Castells, dans sa trilogie « L'ère de l'information. Economie, société et culture », présente une description et une profonde analyse de ce qu'il a appelé « la société informationnelle ». (Kasvio, 2001, p. 1-5).

La SIS se consolide à partir d'une économie intensive du savoir dans le cadre du nouveau paradigme technique et social. Tel que Castells l'a décrit, une révolution dans les technologies de l'information s'est produite dans cette société émergente, les économies sont devenues plus interdépendantes et le système capitaliste s'est restructuré à l'échelle mondiale. Le rapport entre l'économie, l'Etat et la société a changé: le pouvoir du capital a augmenté par rapport à celui du travail et la tendance au démantèlement de l'Etat-providence tel qu'on le connaissait s'est accentuée. De même, une tendance à l'accroissement des inégalités et la différenciation territoriale et culturelle a augmenté.

Selon Castells, dans le mode de développement informationnel la source privilégiée de productivité se trouve dans la technologie de la production du savoir, le traitement de l'information et la communication des symboles¹. Les processus d'innovation technologique et la capacité des sociétés à s'y adapter, caractériseront les incorporations au nouveau paradigme, ainsi que leur intégration dans les réseaux globaux. L'entrée à la société informationnelle aura ainsi un contexte de départ qui l'encadre et le contraint.

¹ Castells distingue entre modes de production (capitalisme, étatismes) et modes de développement (industrialisme, informationnel). Le mode de production est défini en tant que règles pour l'appropriation, la distribution et l'utilisation de l'excédent engendré par des structures sociales en interaction avec les processus de production. (Castells, 2000, 136-200). D'autre part, les modes de développement sont : « ... les dispositifs technologiques à travers lesquels le travail agit sur la matière pour générer le produit, ce qui va en effet déterminer l'envergure de l'excédent. Chaque mode de développement est défini par l'élément essentiel pour encourager la productivité dans le processus de production ». (Castells, 2000, p.47)

A partir de l'observation du processus, Corono et Jasso font remarquer deux traits essentiels du concept de « société du savoir ». D'une part l'impact mondial des TIC à partir des années soixante et la pénétration croissante de ces technologies à partir des années 90, surtout au niveau des pays développés. D'autre part, les changements intervenus dans le cycle science production, où on constate un rapprochement, ainsi qu'une augmentation de la diversité dans les relations de connaissance entre les institutions concernées. (Corono et Jasso, 2005, p. 15)

Dans la perspective de Castells, toutes les sociétés sont perméables à l'informationnel. De nos jours, l'informationnel s'avère être empiriquement inséparable du capitalisme, bien que la transition vers ce nouveau modèle de société est encore loin d'être un processus homogène et identique pour les pays. D'autre part, la société informationnelle ne se réduit pas à l'économie globale/informationnelle, qui n'est qu'un de ces échelons. Si l'expérience de Silicon Valley est prise comme référence pour marquer l'émergence de cette société, elle ne peut être extrapolée au reste du monde en tant que modèle social, culturel et spatial. Toutes les sociétés s'y intégreront différemment, selon leur spécificité culturelle et institutionnelle et elles deviendront, à l'avenir, des sociétés informationnelles, puisque c'est la logique qui a pénétré tous les réseaux globaux de richesse, de pouvoir et de symboles. (Castells, 2000, p. 50-51).

Dans ce sens, Corona et Jasso affirment que: «La société du savoir est définie à partir d'une double capacité sociale qui naît des possibilités technologiques des TIC et de l'organisation sociale de la science et la technologie pour la solution des problèmes, anciens et nouveaux, émergents à partir d'une nouvelle dynamique productive, technologique et économique. La société du savoir se définit en fonction de la création, la diffusion et la transmission du savoir à partir de la naissance du paradigme techno économique actuel, qui démarre dans les années soixante-dix et dont les dimensions deviennent dignes de considération à partir des années quatre-vingt-dix du XXème siècle » (Corona et Jasso, 2005, p. 11).

Dans ce processus, tel qu'affirme Mercado: «L'émergence des nouvelles technologies a entraîné de nouvelles façons d'organiser la création du savoir, en redéfinissant les limites entre la recherche scientifique et le développement technologique. Le savoir a commencé à être vu et perçu comme une marchandise: c'était nouveau»². (Mercado, 2005, p. 237)

Ainsi que la SIS ne devrait se borner à son aspect économique, l'utilisation des TIC ne se restreint pas non plus aux aspects productifs et de production du savoir. Ces technologies permettent l'accès des pays aux réseaux globaux, facilitent le flux de l'information, revalorisent et rendent plus efficaces les changements organisationnels de toute sorte. En effet, tel qu'il est démontré dans plusieurs études sur les applications, les utilisations et les impacts des TIC, les avantages qu'elles affichent concernant l'optimisation du temps, des

² L'information ainsi que la connaissance ont été importantes dans tous les modes de développement, puisque la production en dépend toujours. L'aspect spécifique du mode de développement informationnel c'est « l'action du savoir sur lui-même en tant que source principale de productivité » Tel qu'il est dit ci-dessus, l'accès et l'inclusion dans ces réseaux et leur dynamique n'est pas généralisé mais se met en place dans un contexte d'inégalités croissantes. Le traitement de l'information est centré sur le perfectionnement de la technologie en tant que source de productivité, dans un cercle vertueux d'interaction des sources de connaissance de la technologie et l'application de celle-ci afin d'améliorer la production du savoir et le traitement de l'information. (Castells, 2000 a p.47) Jasso et Corono font une distinction entre connaissance, savoir et information. L'information serait le *know what*, tandis que le *know why* et le *know how* seraient la connaissance.

ressources et de la productivité, peuvent être incorporées dans plusieurs domaines. Ceux-ci peuvent à leur tour avoir des retombées pouvant influencer d'autres aspects du développement, tels que l'éducation, la santé et la gestion de l'Etat.

Cependant, il ne faudrait pas identifier cette transformation potentielle avec la simple inclusion des TIC dans n'importe lequel de ces domaines. Comme il a été dit ci-dessus, l'innovation est un processus complexe, comprenant des modifications dans les relations sociales et dans l'intégration de nouveaux et divers acteurs.

Dans cette période historique, les besoins d'innovation augmentent avec le temps et se concentrent dans les secteurs globalisés et à plus forte concurrence, comprenant soit des nouveautés, soit des adaptations de produits ou d'idées se dirigeant vers un nouveau marché. L'innovation constitue une activité prédominante du savoir, et même si la recherche formelle constitue le pilier de la production, ce système est en train de s'élargir. Les acteurs se diversifient, les lieux où l'innovation se produit se sont multipliés –usagers, individus non spécialisés, travailleurs, etc. (Corona y Jasso, 2005, p.16)

En ce sens, Arocena y Sutz identifient quatre tendances qui caractérisent à l'heure actuelle l'innovation: "i) l'accélération innovatrice"; ii) le rapport de plus en plus étroit entre recherche scientifique, développement technologique et innovation; iii) l'importance économique du savoir; iv) la polarisation sociale que les tendances précédemment décrites favorisent.

La complexité avec laquelle on doit analyser l'innovation, en tant que produit de l'interaction sociale, se reflète dans la définition même d'innovation: « La possibilité technique de faire quelque chose de nouveau n'engendre pas en soi l'innovation ; celle-ci est la mise en place effective de la nouveauté dans un espace pratique déterminé. En effet, l'innovation apparaît comme la rencontre ou la synthèse entre la capacité potentielle de faire quelque chose de nouveau et la perception d'une opportunité ou nécessité de profiter d'une telle capacité. En général, une telle synthèse naît de la relation entre divers acteurs : il s'agit donc d'un phénomène d'interaction sociale. » (Arocena et Sutz, 2003. p. 20-21).

Ces éléments divers mettent en évidence l'inégalité des conditions existantes en ce qui concerne le développement technologique et la génération des capacités endogènes de construction de la SIS. D'une manière synthétique, on peut signaler que les différences dans les situations en ce qui concerne la SIS se situent à deux niveaux différents :

- i) en rapport avec les particularités historico structurales d'une société et l'articulation des acteurs autour de l'innovation technologique ;
- ii) les inégalités que l'actuelle structuration internationale des relations économiques et de pouvoir imposent comme point de départ pour les sociétés les plus faibles.

Le processus d'innovation implique donc plusieurs acteurs. Non seulement il y a ceux qui produisent l'innovation et ceux qui la reçoivent ou l'appliquent, mais il y a aussi ceux qui s'occupent de la diffuser ou agissent comme lien entre les uns et les autres. Nous pouvons trouver des acteurs qui remplissent ces rôles dans les institutions publiques, privées et sociales. Les processus menant à l'incorporation technologique sont des processus sociaux et en tant que tels ils sont complexes et variables, tout en étant spécifiques et articulés avec d'autres dimensions propres à l'organisation sociale.

La SIS ne doit pas être restreinte à son aspect économique, puisque les transformations concernées comprennent tous les domaines de la société. Les conditions technologiques pour l'augmentation de l'échange ont amélioré puisque la relation temps/espace se rétrécit. Ces changements ont produit une nouvelle proximité entre les êtres humains fondée sur les nouveaux flux de communication et d'information. Cependant, la diffusion et l'accès à ces progrès sont réparties de manière inégale entre les habitants de la planète, tant du point de vue technologique que quant à la diversité dans la production et l'inclusion des contenus. La SIS enferme un paradoxe de base importante : elle intègre tout en divisant, elle facilite la rencontre tout en produisant un cloisonnement, elle engendre l'unité tout en engendrant l'exclusion. (Bauman, 1998, p.8).

Tel que l'affirment Raya et Merino (2004), en faisant allusion à la relation récursive entre l'économie et le social dans la SIS, « on peut affirmer que l'économie informationnelle est potentiellement excluante, et qu'elle articule la distinction entre *producteurs et superflus* (Castells, 1996). Avec cela, il a été mis en évidence que s'orienter selon des principes de rentabilité mercantile conduit vers des structures sociales vulnérables où une partie de la population se trouve en situation ou en risque d'exclusion, ce qui répercute négativement sur le développement économique de ces pays, étant donné que la SI a besoin d'une main d'œuvre hautement qualifiée et formée pour concourir dans le marché mondial. » (Ansi, 1996 ; Esteve, 1997 ; Riach, 1997).

Le risque d'un cercle vicieux entre prééminence du principe de la rentabilité du marché, exclusion sociale et difficultés de développement dans l'économie informationnelle, est un facteur d'alarme pour les pays où les indicateurs marquent cette tendance, comme c'est le cas des pays latino-américains.

Conformément à la définition développée, on pourrait distinguer quatre grands axes pour l'analyse de la SIS :

1. Les changements dans les processus de génération et d'accès à l'information dans les sociétés contemporaines facilités par les changements technologiques, qui relancent des thèmes tels que la propriété intellectuelle, le droit à l'information, les processus de travail des professionnels de l'information, le rôle des médias et de l'Internet, entre autres.
2. Les transformations dans la communication et les changements organisationnels qui y sont liés. Dans les processus économiques (productifs, financiers, d'organisation du travail), dans les gouvernements (introduction des TIC dans les politiques, dans la gestion et dans les liens entre les citoyens) dans la sociabilité et dans les organisations sociales (de nouvelles formes de participation, de sociabilité et l'émergence de communautés virtuelles).
3. La génération et l'utilisation du savoir. A ce niveau, l'éducation et les systèmes de sciences, technologie et innovation jouent un rôle essentiel –y compris les divers acteurs- tant les producteurs que les consommateurs du savoir.
4. Les TIC. Elles constituent le cœur des processus dans le mode de développement informationnel. Dans ce sens, leur spécificité concernant les formes de diffusion, utilisation et production, méritent des études spécifiques.

Dans ce travail nous allons nous concentrer sur les items 2, 3 et 4, et dans leur interaction, puisqu'il s'agit d'éléments essentiels liés aux possibilités de développement des pays périphériques et leur entrée dans la SIS avec un niveau de développement social.

Si les changements dans le traitement et la circulation de l'information, présentés dans l'item 1, sont de plus en plus importants pour la dynamique des sociétés et si leur poids politique s'approfondit, il faudrait compter sur des analyses et sur des cadres conceptuels spécifiques beaucoup plus larges ; ces thématiques sont d'ailleurs abordées en profondeur dans d'autres documents.

Le développement de la périphérie dans la SIS

Certaines questions autour du lien entre la SIS et le développement nous renvoient à de vieux débats sociologiques sur les possibilités de développement des pays sous-développés. Même la terminologie utilisée rend compte de la perspective choisie pour analyser cette problématique³. Le développement des pays sous-développés est-il possible ? Cette question classique semble avoir acquis un nouveau sens dans le cadre des changements dans l'économie et dans la société décrits ci-dessus.

Les conséquences de l'impact des TIC, et l'importance croissante du savoir en tant que facteur de production, nous suggèrent la question suivante : ce scénario, devient-il une nouvelle fenêtre d'opportunités pour le développement des sociétés du Sud ? Derrière cette question se place souvent le désir des différents acteurs sociaux de trouver le chemin pour l'amélioration des conditions de vie de la population.

Il y a peu d'indices qui nous permettent d'affirmer que cette tendance puisse se confirmer, les références empiriques s'orientent même dans le sens opposé. La réalité montre une constante dans les économies centrales : l'encouragement des politiques de régulation globales qui limitent les possibilités de concurrence et réduisent les possibilités de mise en place d'initiatives encourageant ou facilitant le développement des pays périphériques.

La SIS, du moins dans sa version actuelle de capitalisme informationnel, ne semble pas aller de paire avec le développement social. Les évidences dans les Rapports de développement humain du Programme des nations unies pour le développement (PNUD, 2001) suggèrent que les progrès technologiques de la planète vont de paire avec l'augmentation des inégalités, de la pauvreté et de nouvelles formes d'exclusion. Si les bénéfices engendrés par le développement technologique sont évidents, et renforcés par la vitesse de diffusion de ces progrès, il est aussi évident la polarisation existante entre les élites qui peuvent accéder aux bénéfices de ce processus et les grandes masses de population exclue.

Ces inégalités deviennent évidentes, à l'échelle mondiale, en créant de grands fossés entre les pays, de même qu'à l'intérieur de chaque société, chaque ville, chaque région. L'accès aux éléments essentiels tels que santé, éducation et revenus est de plus en plus inégal pour les êtres humains: cela dépend de l'environnement économique dans lequel on se trouve. Les pays les plus riches concentrent les principaux avantages et bénéfices des progrès technologiques tandis que les pays les plus pauvres en sont pratiquement exclus. Des

³ Des termes tels que pays centraux/périphériques ; Nord/Sud ; développés/sous-développés ; développés/en voie de développement ; etc, rendent compte de cette diversité.

organisations comme l'ONU on fait un appel concernant le besoin urgent d'adopter des mesures à l'échelle mondiale et nationale afin de renverser ces tendances. (PNUD, 2001).

Castells soutient que ces tendances globales d'inégalité croissante et d'exclusion sociale font partie d'une structure réticulaire dans la redistribution de la richesse et du pouvoir et il considère que ce processus contient une double dynamique. « D'une part, les vecteurs les plus précieux des territoires et de la population s'associent aux réseaux globaux de création de valeur et d'appropriation de la richesse. D'autre part, tout cela et tous ceux qui n'ont pas la valeur prise en compte dans les réseaux, ou ce qui n'a plus de valeur, est déconnecté du réseau et, finalement, mis à l'écart. Les positions dans les réseaux peuvent évoluer avec le temps, dû à la re-évaluation ou à la dévaluation. Ceci met les pays, les régions et les populations dans un mouvement continu qui équivaut à une instabilité structurellement induite ». (Castells, 2000, p. 171)

Cependant, au niveau des pays et selon l'évidence analysée par Castells et Himanen, on ne peut pas déduire une relation directe et nécessaire entre la naissance de la SIS et l'augmentation des inégalités. La mise en place du paradigme sociotechnique a pris des caractéristiques différentes selon l'histoire et la spécificité de chaque pays. Dans le cas des Etats-Unis le processus a eu lieu conjointement avec l'augmentation des inégalités sociales, tandis qu'à Singapour il est associé à un processus de caractère autoritaire et en Finlande il a cohabité avec l'Etat providence et la diminution de l'exclusion sociale. (Castells et Himanen, 2003, p. 18-21).

Particularités de la SIS en Amérique latine

La localisation et l'interaction entre les régions centrales et les périphériques ont énormément changé dans le contexte global actuel. La morphologie particulière du réseau et sa géométrie variable, modifient constamment le centre et les périphéries. D'ailleurs, l'unité « état-nation » traditionnelle est fortement mise en question dans les termes de cette analyse, puisqu'on peut trouver des enclaves « périphériques » à l'intérieur des pays « centraux », et des « centres » à l'intérieur des pays « périphériques ». Dans le cas de l'Amérique latine, la reconfiguration dans ces termes provoque des impacts spécifiques.

Il existe des composantes historiques qui font en sorte que l'insertion structurelle dans le système mondial rende plus difficile le saut de l'Amérique latine vers la SIC. Les régions qui produisent des matières premières ont eu une insertion périphérique dans le monde : cela a représenté peu d'investissements en recherche, en apprentissage et en innovation endogène. Arocena et Sutz affirment que : « La mondialisation contemporaine de la production mondiale tend à la structurer comme un partage de nature duelle, en concentrant dans le Nord le travail intensif en éducation de pointe en science et technologie, tandis que dans le Sud se déploient une grande partie des tâches productives impliquant une participation locale intensive très réduite du point de vue des savoirs. En ce sens, le Sud latino-américain semble vivre une réinsertion néo-périphérique dans l'économie internationale. » (Arocena y Sutz, 2003, p.167)

Les impacts du nouveau système technico-économique capitaliste informationnel ont été étudiés vers la fin des années 80 et au début des années 90, en ce qui concerne la restructuration économique –sociale, politique et institutionnelle– que l'Amérique latine connaît pendant cette période. Les analyses menées sur l'impact de cette restructuration –

comprenant des schémas d'ouverture commerciale - démontrent la primarisation de l'économie, l'incorporation réduite du savoir à l'industrie et /ou, carrément, la perte d'activité industrielle. A cela s'ajoute, dans ces pays, le manque d'un effort orienté vers l'investissement en technologie, ce qui entraîne, selon Moguillansky, une « insertion internationale plus vulnérable à celle qui existait avec le modèle de substitution d'importations: le remède a été pire que le mal. » (Moguillansky, 2003, p.76)

L'analyse de divers indices macroéconomiques mettent en évidence que la région n'est pas sur la bonne voie pour ce qui est de faire face à ces défis-là. Reprimarisation de l'économie, exploitation des ressources naturelles, production des biens primaires, augmentation disproportionnée de l'importation de biens manufacturés ...voilà un modèle de développement productif non durable. (Mercado, 2005, p. 239)

L'incorporation de technologie se fait à partir d'entreprises multinationales qui agissent comme des enclaves et pas comme conséquence d'un développement endogène. Une demande de technologie provenant des différents secteurs de l'économie et établissant un lien entre les universités et les instituts technologiques n'a pas été créée. Il ne s'est pas établi de cercle vertueux entre création, innovation et investissement. L'Etat n'a pas non plus défini des politiques cherchant à stimuler le système national d'innovation ou les liens d'intégration avec le système mondial. (Moguillansky, 2003, p.79)

Dans ce sens, les TIC sont le noyau du nouveau paradigme technologique et elles constituent « l'élément essentiel pour encourager la productivité dans le processus de production ⁴ ». Le « fossé numérique », ou l'accès différencié aux TIC⁵ –accès, production et consommation de matériel, logiciels, contenus, capacités endogènes- constituent un autre point faible dans les stratégies de développement des pays latino-américains. L'appropriation de ces technologies est essentielle, tout spécialement dans un contexte d'inégalités croissantes.

L'autre aspect clé est celui qui indique la nécessité de raccourcir le cycle science - production, tout en accélérant le processus d'innovation. Une étroite relation entre la demande et la génération du savoir s'avère essentielle, proximité qui se constitue aussi dans son institutionnalité et sa connexion entre les acteurs du système. D'ailleurs, comme Mercado l'affirme, tandis que les grandes multinationales des pays développés s'engagent activement dans la recherche et accordent au savoir un rôle clé dans leurs performances et leur survie, en Amérique latine on continue à exiger le développement de recherches qui créent des savoirs "utiles", sans assumer la responsabilité de leur financement et en ne lui accordant qu'une valeur dans de beaux discours. (Mercado, 2005, p. 238)

Selon Arocena et Sutz, l'émergence dans les pays développés de ce que l'on appelle des « systèmes nationaux d'innovation » reflète des relations préexistantes et solides entre les acteurs. Cependant, dans les pays en voie de développement, ces systèmes opèrent plutôt en tant qu'espaces prescriptifs ou d'expressions de désirs qu'en tant que systèmes institutionnels concrets. Les relations novatrices ne sont pas articulées, les liens entre les différents domaines ne sont, en général, que purement formels, et souvent même l'institutionnalité existante n'est qu'une copie des pays développés. D'autre part, les politiques souvent : « Reflètent l'absence de consensus sur le rôle de la recherche sur soi-même, qui découle d'une fausse opposition entre l'adaptation du savoir venu d'ailleurs et la génération du propre savoir » (Arocena et Sutz, 2003, p. 157).

⁴ Tel que Castells l'a décrit. (Castells, 2000, p.47).

⁵ Accès, production, consommation, de matériel, logiciel, contenus et Internet, capacités endogènes, etc.

Dans ce scénario, la faiblesse fréquente et l'absence de transparence dans les mécanismes institutionnels existant en Amérique latine sont considérées comme des facteurs retardateurs du développement socio-économique dans le contexte informationnel. F. Calderón soutient que la faible institutionnalité des Etats latino-américains, la crise de leadership dans les projets nationaux et la crise d'identité entre Etat et nation, avec la conséquente perte de souveraineté et la fragmentation socioculturelle, est des éléments constitutifs de cette nouvelle réalité. Il signale aussi l'importance des élites ayant une certaine « culture de la responsabilité où la logique de la production domine sur la logique de la consommation ». Une autre condition serait une certaine disponibilité pour le développement scientifique et technologique et un comportement cohérent des acteurs clés. Dans ce sens, il affirme l'importance des élites politiques et des groupes d'entreprises. (Calderón, 2003, p. 398 et 399).

En ce sens Mercado affirme: «La région doit faire face à quatre défis essentiels: le défi technologique –qui se caractérise par des processus de plus en plus complexes au niveau de la production; le défi institutionnel –renforcement des espaces de promotion et de développement de savoir technologique et scientifique; le défi économique productif, caractérisé par la domination des corporations multinationales et finalement, le défi éthique politique, défini par les impératifs du développement durable.» (Mercado, 2005, p. 239)

Vers une approche sur la SIS dans la région

La « société de l'information et du savoir » s'avère, de nos jours, une dénomination commune et récurrente pour caractériser les sociétés actuelles. Cette dénomination a connu plusieurs changements au fil du temps : « société de l'information », « société de la connaissance », « société informationnelle », « sociétés post-industrielles », « société des savoirs », « sociétés de l'apprentissage », « société capitaliste de la connaissance », ayant à son tour des retombées sur l'économie : « nouvelle économie », « économie basée sur la connaissance », « économie informationnelle ».

Chacune de ces définitions enferme aussi un débat sur l'ampleur et l'importance des changements intervenus, ce qui implique à la fois une diversité des conceptions. Certaines perspectives dirigent leurs efforts vers la définition et caractérisation des changements, tandis que d'autres ajoutent une connotation valorisante et nomment ainsi la société vers laquelle on tend. Les stratégies sont diverses aussi ; elles peuvent se mettre en place à travers des changements dans les relations de pouvoir –local et ou global- c'est-à-dire à travers des politiques permettant d'atteindre les stades déjà atteints par les autres sociétés.

Une étude de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL), dans les années 90 (CEPAL, 1995, p. 196), après avoir constaté la complexité de l'incorporation de la technologie dans les processus du travail, arrivait à la conclusion suivante : « Il y a plusieurs raisons pour affirmer que l'incorporation des technologies modernes peut ajouter de nouveaux composants aux problèmes liés à l'équité, en déplacer d'autres, modifier les types de conflits et altérer la dynamique des processus de distribution de biens sociaux, mais le degré d'équité dépend, en définitive, des processus qui se jouent au niveau politique ».

Tel qu'il a été dit ci-dessus, le facteur historique décisif pour accélérer, canaliser et modeler le paradigme de la technologie de l'information a été, et est toujours, le processus de

restructuration capitaliste. La révolution technologique a été utile pour ce processus de restructuration et son développement est orienté par la logique et les intérêts du capitalisme avancé, même s'il ne doit pas être réduit à la simple expression de ces intérêts. (Castells, 2000, p.43).

Il faut absolument analyser quelles sont les définitions et les approches qui sont actuellement confrontées dans le débat contemporain sur la SIS, puisqu'il ne s'agit pas d'un simple débat académique. Il a par contre des retombées importantes dans le sens de rediriger les actions et les politiques et une grande influence dans les instances nationales, régionales et globales. Dans ce sens, la présence de différentes approches et leur analyse dans les documents et les déclarations émises lors de divers sommets et rencontres, rend compte des orientations dominantes et de leurs conséquences probables.

Dans les débuts du processus de consolidation du nouveau paradigme il y a eu des approches reflétant un grand optimisme par rapport aux possibilités de la SI pour le développement de l'humanité, et la région d'Amérique latine n'en est pas exclue. Selon Tedesco, les approches optimistes quant à la SIS ont été remplacées par des visions plus nuancées en ce qui concerne les effets démocratisateurs des nouveaux modèles d'organisation sociale et économique fondés sur le savoir et l'information. (Tedesco, 2000, P.15)

Sally Burch fait la différence entre deux approches, synthétisées dans deux dénominations différentes : « société de l'information » et « société du savoir ». Elle soutient que le concept de « société de l'information » en tant que construction politique et idéologique a été développé parallèlement à celui de la mondialisation néolibérale, dont le but principal a été d'accélérer la mise en place d'un marché mondial ouvert et « autorégulé ». Cette idée s'affermi dans les années 90 sous l'influence de l'Internet et des TIC et commence à être présente à l'échelle globale et internationale – G8, Union européenne, OCDE, Banque mondiale, ONU, etc.

Dans ce cadre, la SI est présentée en soulignant les avantages du progrès technologique, bien qu'on signale qu'il faut rétrécir le fossé numérique. Selon cette auteur, une alternative à cette dénomination est celle de « société de la connaissance » (SC), lancée dans le monde académique et dont l'UNESCO se fait l'écho en incorporant la notion de « sociétés du savoir ». Tandis que SI ferait allusion aux aspects technologiques, la SC comprendrait aussi la dimension sociale, culturelle, économique, politique et de transformation institutionnelle dans une perspective plus plurielle du développement.

Dans la perspective de Burch, il ne faudrait pas que chaque société s'adapte aux technologies pour pouvoir faire partie de la SI prédéfinie, elles devraient par contre s'approprier des technologies conformément à leurs priorités de développement. Elle remarque quatre composantes de la SC : l'information, la communication, la connaissance et les technologies, dont la bonne articulation devrait permettre l'émergence de la société à construire. « Et finalement », affirme Burch, « nous parions sur un projet de société où l'information soit un bien publique, et pas une marchandise, où la communication soit un processus participatif et interactif, où la connaissance soit une construction sociale partagée, et non une propriété privée, et où les technologies soient un support pour tout cela sans devenir une fin en elles mêmes ». (Burch, 2005)

Les différentes visions peuvent être synthétisées en trois grandes perspectives : le regard technologiste ; l'approche de la prédominance de la logique du marché et le regard social

complexe. Dans la première vision l'accent est mis sur la centralité de la technologie en tant que facteur de développement, faisant allusion essentiellement aux TIC et par conséquent à une relation linéaire entre les deux aspects. Les possibilités de développement des sociétés, et même des individus, seraient étroitement liées à leurs possibilités de connexion et d'accès aux TIC –et à l'Internet, en particulier. Dans cette approche les politiques jouent un rôle important de facilitateurs de cet accès afin que celui-ci se reflète dans les processus de développement intégraux.

Il est important de faire quelques précisions concernant le poids de la technologie dans les analyses sociales. Les études sur la technologie ont subi des déterminismes qui ont réduit leur interprétation à une seule des nombreuses dimensions explicatives. Le déterminisme technologique a eu un poids important dans les études sociales où la technologie est perçue comme le facteur autonome déclencheur du changement social. Le déterminisme culturel a aussi encouragé des interprétations ethnocentriques sur les technologies et leurs applications.

Cependant, d'autres approches théoriques et de recherche font état de la complexité du phénomène de la technologie et comment celle-ci fait partie de la dynamique sociale en interaction avec les différents processus la constituant. Le contexte historique, la culture au sein de laquelle ce phénomène naît et se développe, les dynamiques de pouvoir –tant au niveau local que global- où émerge son lien avec la dynamique du marché, l'insertion institutionnelle, entre autres, sont des facteurs constitutifs de l'innovation. Ceux-ci la délimitent et conditionnent sa diffusion et son ampleur. Mais, même dans cette perspective, il ne faut pas circonscrire le phénomène à ces dimensions et construire un déterminisme social. Les éléments « purement techniques » ont aussi leur propre dynamique et leur propre logique. (Aibar, 2002, p. 8-9).

L'approche du marché accorde la même potentialité à la technologie mais considère que la dynamique même de l'Etat et des agents privés doit s'occuper de la diffusion et du développement des connexions et de l'accès. Les TIC sont conçues en tant qu'outils neutres et le progrès technologique comme un phénomène incontournable. Voilà, selon cette vision, ce qui encourage le développement des sociétés et l'Etat ne devrait intervenir que dans les secteurs marginaux.

La troisième approche présente un regard plus complexe, où la technologie n'est qu'un aspect à l'intérieur d'une diversité d'éléments à être considérés, y compris la dimension sociale et les problèmes des inégalités existantes. Dans cette vision, il faut introduire des changements importants dans les politiques et dans les structures sociales pour que le développement technologique ait des répercussions importantes sur le développement social et puisse être mis à profit par des secteurs majoritaires de la population. Dans ce cas, on considère que la technologie et son utilisation ne sont pas étrangères aux intérêts, aux capacités et aux besoins des différents acteurs concernés.

Bref, la perspective à partir de laquelle on analyse la SIS aura des retombées directes sur les actions et les mesures à prendre par les acteurs concernés –acteurs, politiciens, gouvernements, organismes internationaux, etc. Les sociétés latino-américaines, en particulier, doivent élaborer leur propre perspective – en tant que sociétés périphériques de la SIS. Des sociétés où ne résident pas les centres de pouvoir ni les noyaux de l'économie de la connaissance ; des sociétés où les TIC et les systèmes nationaux de production du savoir ne sont pas encore consolidés ; des sociétés où les politiques sont peu nombreuses et souvent orientées en fonction de critères définis par les pays centraux et adaptées plutôt à

leurs réalités sociales ; des sociétés où la SIS va de paire avec l'augmentation des inégalités sociales et, dans certains cas, avec l'instabilité politique.

On analysera ci-dessous les documents produits lors des réunions régionales techniques et gouvernementales préparatoires de la deuxième phase du SMSI, à partir desquels on interprétera les orientations existantes et on analysera leurs impacts possibles sur les politiques à l'échelle régionale et nationale.

3. Points de vue de l'Amérique latine sur la Société de l'information et du savoir: lecture des documents préparatoires

On analysera dans ce chapitre les documents produits au cours des processus, événements et réunions en Amérique latine et dans les Caraïbes, pour préparer le – ou contribuer au – processus du SMSI. Il s'agit entre autres de Déclarations, de Projets d'action, d'Engagements, de Consensus et de Recommandations.

Les documents utilisés pour l'analyse ont été, en règle générale, rédigés lors de rencontres interministérielles ou gouvernementales (voir la liste de documents en Annexe I). Il est important de noter qu'il s'agit de textes négociés, et qui contiennent donc une quantité de « discours » et/ou de conceptions qui ont été articulés à partir de pourparlers et consensus conjoncturels. Dans cette perspective, et selon les objectifs de la présente étude, nous effectuerons une analyse individuelle plutôt que globale. Il convient cependant de faire l'observation suivante, de caractère général. Les documents analysés et produits dans les contextes intergouvernementaux mentionnés sont tous fondés sur les principes de base des Nations Unies, et les déclarations qu'ils contiennent sont en accord avec cette ligne, comme l'exemple suivant :

« Nous déclarons notre désir et notre engagement communs de construire une société de l'information principalement axée sur la personne, visant le développement, et dans laquelle tous puissent créer, consulter, utiliser et partager l'information et le savoir, pour que les personnes et communautés puissent développer dans tout leur potentiel la promotion de leur développement durable et l'amélioration de leur qualité de vie, en accord avec les objectifs et principes de la Charte des Nations Unies et dans le respect et la défense de la Déclaration universelle des droits de l'homme. (...) Notre défi consiste à canaliser la puissance des technologies de l'information et de la communication afin de promouvoir les objectifs de développement de la déclaration du Millénaire... »⁶

Les différents courants d'opinion et points de vue présents dans les documents devraient donc être interprétés comme des orientations ou chemins divers qui leur permettront de s'acquitter de leur mission pour le développement, tel qu'explicité dans les déclarations sur lesquelles ils sont fondés.

Approches sur la SIS

L'analyse des élaborations et délibérations entre la première et la seconde phase du SMSI qui aura lieu à Tunis en novembre 2005 est à inclure dans l'analyse de la SIS selon le point de vue latino-américain.

Les définitions de SIS sont traitées de manière implicite dans la majorité des documents. Par conséquent, dans un premier temps, il est important de rassembler les définitions existantes, et de tenter de répondre à la question : Qu'entend-on, dans les documents analysés, par « société de l'information et du savoir » ? Apparaissent alors les différentes dénominations : « société de l'information », « société de la connaissance », « société de l'information et du savoir » et « société du savoir », parfois utilisées indistinctement.

⁶ Déclaration de Principes, SMSI, Genève, 12 décembre 2003.

D'après les expressions relevées, la désignation adoptée au cas par cas n'est pas obligatoirement en corrélation avec la prédominance d'une vision ou d'un point de vue en particulier, sinon que, de façon plus générale, elle reste liée à la terminologie de convocation de l'événement respectif.

Il est cependant significatif de constater que dans la majorité des documents, on fait la distinction entre la SIS actuelle et celle qu'on souhaiterait avoir. Indépendamment de la manière de la désigner, on travaille sur l'idée de la construction d'une SIS qui inclurait les valeurs d'équité, d'élimination de la pauvreté et de démocratisation des sociétés. Cette constatation est basée sur le fait que la SI, telle qu'elle est présentée actuellement, a augmenté les inégalités non seulement en termes de revenus et de situation socio-économique, mais également en termes d'accès à l'information et à la technologie. Le fossé numérique, mentionné dans divers documents, en est un bon indicateur.

Partant de ces principes, les réunions sont justifiées, ainsi que l'élaboration de stratégies et l'adoption de mesures concrètes. Le débat et la confrontation d'idées, qui sont reflétés dans les documents, sont axés sur l'analyse et la définition des mesures, politiques et stratégies sur lesquelles ils doivent s'aligner.

Dans le but de mettre en contexte les documents préparatoires de la seconde phase du Sommet, on analysera les documents qui l'ont précédé. Cette analyse permettra de comprendre la continuité historique des débats, ainsi que les dynamiques qui ont caractérisé ces événements.

Les antécédents : documents préalables à la seconde phase du SMSI (1999 – 2003)

En Amérique latine, ce n'est pas le SMSI qui a déclenché l'établissement de la thématique SIS. En fait, si l'on veut comprendre le processus qui a mené vers la seconde phase du Sommet, il est indispensable de considérer les antécédents, et tout particulièrement la préparation de la première phase.

Plusieurs documents ont été rédigés avant la réalisation de la première étape du SMSI de Genève, en décembre 2003.⁷ Il en découle un processus qu'il ne faut interpréter ni de façon linéale, ni convergente. Celui-ci a été constitué par divers acteurs et institutions, et chaque document renferme la contingence et les circonstances du moment où il a été élaboré.

⁷ On incorporera à cette analyse : Déclaration de Florianópolis, Santa Catarina, Brésil, juin 2000 ; Déclaration d'Itauruca, Recommandations de l'Amérique latine et des Caraïbes au III Congrès international de l'UNESCO sur les défis éthiques, juridiques et sociaux du cyberspace ; Déclaration de Rio de Janeiro, Technologies de l'information et de la communication pour le développement, juin 2001 ; Consensus de Tegucigalpa, conférence « Réseaux et opportunités de la Société de l'information (Amérique centrale, Mexique, Cuba et République dominicaine) UNESCO /UIT, octobre 2002 ; Déclaration de Quito sur le rôle des Universités dans la Société de l'information, février 2003, UNESCO (ORCILAC et IESALC) ; Déclaration de Bâvaro, janvier 2003.

Déclaration de Florianópolis

Le premier antécédent à ce processus dans la région est la Déclaration de Florianópolis⁸. Celle-ci affirme que :

« Il est tenu en compte que si on laisse que l'évolution de la SIS ne soit guidée que par les mécanismes du marché, cela risquerait d'augmenter les fractures sociales dans nos sociétés par la création de nouvelles modalités d'exclusion, d'accroître les aspects négatifs de la mondialisation et d'élargir les distances entre les pays développés et en développement. » (p.1)

Voici l'hypothèse principale de départ : Si le marché pouvait mener ce processus d'entrée de l'Amérique latine dans la SIS, les politiques spécifiques et les réunions de gouvernements deviendraient inutiles. Même si cela ne signifie bien évidemment pas que les visions concernant le poids attribué au marché et au secteur privé soient homogènes au cours des diverses réunions.

Les lignes d'action préconisées par la Déclaration de Florianópolis font largement référence aux principaux composants nécessaires pour le développement endogène dans le cadre de la SIS, ce qui fait ressortir des énoncés tels que :

« ... et aider la recherche, l'innovation et le développement technologique en général et des entreprises en particulier... » (Point 1) ;

« ... formation des éducateurs en tant que condition nécessaire pour une insertion favorable de la population dans le cadre des nouvelles formes de production basées sur le savoir, apportant ainsi l'accès et l'utilisation des technologies de l'information et des communications dans les méthodologies destinées à accélérer les processus d'éducation des populations marginalisées et en situation d'extrême pauvreté » (Point 2) ;

« Encourager le développement d'entreprises à base technologique à travers la création de mécanismes comme les fonds de capitaux à risques, les zones d'encouragement technologique, et les pépinières d'entreprises qui comptent avec la participation du secteur académique, des centres de recherche et du secteur privé, et dont l'intégration nationale, régionale et internationale est favorisée par des réseaux avancés de recherche et de développement » (Point 6) ;

« Renforcer les institutions culturelles et de sciences et technologies, pour que celles-ci profitent autant que possible des technologies de l'information et des communications qui permettent de générer et de diffuser les divers contenus culturels de caractère régional, national et local à travers des réseaux numériques » (Point 9) ;

« Renforcer la création de mécanismes communs de développement, de consolidation et de commercialisation de produits et services de haute technologie, comme par exemple le développement de logiciels et l'éducation à distance. » (Point 15);

« Promouvoir le développement de contenus locaux, nationaux et régionaux dans les langues natives et officielles des pays de la région, et l'accueil de ces contenus dans les

⁸ Avec la collaboration du secrétariat de la CEPAL, le gouvernement du Brésil a convoqué les pays latino-américains et des Caraïbes afin de préparer leur participation au segment de haut niveau convoqué par le Conseil économique et social aux Nations Unies, New York, juillet 2000.

serveurs régionaux, dans le but de rationaliser l'accès et d'encourager les échanges du trafic local et régional par des routes plus directes » (Point 18) ;

Ces éléments de la déclaration visent clairement à cimenter les bases du développement des pays en question, avec l'idée que les aspects économiques ne soient pas les seuls à être pris en compte, mais également les aspects sociaux et culturels, ainsi que les processus d'apprentissage et l'innovation.

Déclaration d'Itacuruca

La déclaration d'Itacuruca, signée en octobre 2000, a été réalisée dans le cadre de la Réunion de consultation des experts gouvernementaux Infoéthique 2000, sous les auspices de l'Unesco et du gouvernement du Brésil.

Dans le document final de la réunion, est introduit le concept d' « utilisation juste » ou légitime de l'information – dans le cadre de la protection des droits de propriété intellectuelle. Il y est également argumenté en faveur d'un accès aux oeuvres « de façon à ne pas enfreindre à l'exploitation normale de celles-ci et à ne pas causer de préjudice injustifié aux droits légitimes de l'auteur ».

Dans ce contexte, et avec une grande importance accordée à la législation, il est fait appel à la coopération internationale afin de renforcer les infrastructures de communications ; on souligne le besoin de produire des contenus locaux d'usage public ; la création d'un espace régional d'usage public pour l'intégration est recommandée, ainsi que la création d'un programme régional sur la SI, afin de contribuer aux efforts des pays pour une « totale insertion dans l'ère numérique ». (Point 8)

Déclaration de Rio de Janeiro 2001 : Technologies de l'information et des communications pour le développement

En juin 2001 a eu lieu la Réunion intergouvernementale sur les technologies de l'information et des communications pour le développement : la vision des pays en développement, convoquée par le gouvernement du Brésil et réalisée à Rio de Janeiro. Celle-ci avait pour objectif de « communiquer formellement au Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) et au G-8 sa vision concernant l'exploration des opportunités des Technologies de l'information et des communications (TIC) en faveur du développement ».

La déclaration qui en est ressortie était une prise de position face aux « principales initiatives internationales sur les TIC et le développement, entre autres celle du groupe d'experts sur les technologies de l'information et des communications des Nations Unies (ICT Task Force), le groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies du G-8 (Dot Force), le programme InfoDev de la Banque mondiale, le groupe d'experts sur la fracture numérique du Forum économique mondial, et les initiatives des agences régionales de financement », car elle déclare sa conviction que les pays en développement doivent adopter leurs propres visions sur les risques et opportunités des technologies numériques.

En ce sens, ils soutiennent totalement les propositions et recommandations du DOT Force qui devraient être soumises au cours de la prochaine réunion du G-8 à Genève, tant que selon eux, celles-ci reflèteront les intérêts et besoins des pays en voie de développement.

En ce qui concerne l'ICT Task Force, elle affirme que « les perspectives de succès et la continuité de la coopération pour mettre en place la Société de l'information dans les pays en développement vont s'accroître de manière significative, calme socialement et économiquement viable ».

Il est intéressant de signaler deux aspects concernant les contenus. Dans la convocation, un rôle primordial est accordé aux technologies pour la solution de problèmes sociaux et politiques. Cela se reflète dans le document, surtout quand on les cite en ce qui concerne « le renforcement du système démocratique et la promotion d'un développement efficace, égalitaire et viable », ainsi que « pour faciliter le progrès économique et social dans les domaines de l'éducation, la santé, la culture, l'élimination de la pauvreté, la formation des jeunes, l'égalité des sexes, la création d'emplois et de richesses, le commerce, l'agriculture, l'industrie, le tourisme et la transparence des gouvernements ».

La technologie - les TIC dans le cas présent - apparaît comme une variable indépendante, et il est suggéré que le simple fait de la mettre en place contribuera à résoudre des problèmes politiques et socioculturels, même si ceux-ci dépendent de changements dans les structures socio productives et non seulement des changements technologiques.

Quant au rôle du marché, « confier l'évolution de la société de l'information et du savoir uniquement aux mécanismes de marché implique un grand risque d'élargissement du fossé numérique, tant dans les pays développés et en développement que dans les sociétés en développement elles-mêmes et au sein de chacune d'entre elles, créant ainsi de nouvelles formes d'exclusion ».

En résumé, cette déclaration est un autre exemple de document où de multiples points de vue cohabitent, mais où l'optimisme prédomine en ce qui concerne les possibilités des TIC, auxquelles il est imputé des attributions excessives.

Consensus de Tegucigalpa

Le consensus de Tegucigalpa a été réalisé dans le cadre de la Réunion de consultation « Défis et opportunités de la société de l'information », convoquée par l'Unesco et l'UIT avec la coopération de Hondutel et du gouvernement de la République du Honduras.

Bien que cette déclaration se réfère à la sous région formée par l'Amérique centrale, Cuba, le Mexique et la République Dominicaine, son contenu se révèle tout aussi intéressant et significatif pour le reste de l'Amérique latine, et pertinent en ce qui concerne le processus analysé dans le présent document.

Dans le point 1, il faut souligner l'importance donnée à la défense et à la promotion de la diversité culturelle, patrimoniale, linguistique et ethnique, qui renferme la vision de la dite sous région sur la SI. Il y est affirmé : « Le défi consiste à renforcer les piliers de la société qui privilégie le savoir et la créativité de ses citoyens et citoyennes, ce qui implique de s'intéresser tout particulièrement à l'éducation, à la formation et à l'actualisation afin de pouvoir avancer dans la construction de connaissances ». Ce sont là des références importantes que le document fait envers la construction de compétences pour la SIC. Il est également intéressant de relever le fait qu'il s'agit de la première déclaration à inclure une terminologie d'égalité des sexes.

Le point 5 contient une précision importante : « Au-delà de la simple préoccupation pour l'infrastructure et la dimension économique de la SI, qui sont des sujets d'importance, il s'agit, à long terme, de donner à ces éléments un sens d'intégralité qui place l'être humain au coeur du développement pour une vie digne dans l'ensemble de nos sociétés ». Le début de ce point met le rôle des TIC en contexte : « Il faut mettre les TIC au service du développement, de l'élimination de la pauvreté, de la gouvernance démocratique et de la préservation du domaine commun et de l'environnement. Cela suppose un renforcement des institutions et des acteurs, ainsi que des capacités du développement local, national et régional. » On notera la différence de signification entre « mettre les TIC au service de ... » et l'affirmation de « avec les TIC, il sera possible de ... »

Ces points permettent d'obtenir une vision plus complexe et orientée vers les aspects sociaux des processus de la SI. Ces derniers ne semblent pas être réduits au simple concept d' « introduction des TIC », mais font partie d'un ensemble plus grand d'acteurs et institutions qui exercent une influence sur les possibilités et capacités pour le développement.

Déclaration de Quito sur le rôle des universités dans la société de l'information

En février 2003, le Séminaire sur les universités virtuelles en Amérique latine et aux Caraïbes s'est déroulé à Quito. La « Déclaration de Quito sur le rôle des universités dans la société de l'information » qui en émane est axée sur l'importance de l'éducation virtuelle en relativisant les autres rôles à jouer par les universités dans la SI, et leur apport tout particulier dans les pays de la région, sujet central du séminaire. Seule exception, le point c, qui mentionne la multifonctionnalité de l'éducation supérieure. Celle-ci y est considérée comme étant le pilier constitutif de la production, gestion, conservation, échange, transfert et application de connaissances liées au processus de développement humain. À partir de cette constatation, on signale le besoin d'augmenter l'accès à l'éducation supérieure de qualité pour les peuples, et d'améliorer ainsi le bien-être socio-économique. Ces deux idées sont en général absentes des autres déclarations.

Déclaration de Bavaro

La Déclaration de Bavaro est l'antécédent principal des réunions de la région vis-à-vis du SMSI. Elle a été élaborée lors de la Conférence ministérielle régionale, préparatoire de l'Amérique latine et des Caraïbes pour la première phase du SMSI, et réalisée avec la collaboration de la CEPAL en janvier 2003. Il s'agit d'un document plus extensif et développé que les documents cités plus haut.

Dans la section déclarative du document, les pays expriment leur engagement pour « créer une égalité de chances devant l'accès et l'utilisation des technologies de l'information et de communication ; ils s'engagent à développer des actions pour tenter de colmater le fossé numérique, qui reflète et concerne les différences économiques, sociales, culturelles, d'éducation, de santé et l'accès au savoir, entre tous les pays et en leur sein. » Cette approche place les sujets de la SIC dans les TIC et dans l'inégalité devant leur accès, ainsi que dans leur impact sur les fractures socio-économiques. Le concept de fracture ou fossé numérique est devenu l'indicateur de ces inégalités.

De la même manière, il est soutenu que « L'usage et l'exploitation des technologies de l'information et de communication (TIC) sont indispensables pour satisfaire les besoins des individus, des communautés et de la société en général. » (Point 1 a))

Dans ce cadre, l'objectif principal est de permettre un accès universel aux TIC, conformément au cadre juridique. Certains aspects de cette diffusion sont étudiés dans le point 1 g : « Les technologies de l'information et de la communication suscitent les flux et les échanges d'information, encourageant le transfert de savoirs et stimulant l'innovation et la formation de capital humain, favorisant la libre circulation de l'information, ce qui cohabite avec le respect de la vie, de la propriété privée, de la vie privée, de la propriété intellectuelle, de la confidentialité et de la sécurité. »

Visiblement, aucune de ces transformations ne peut être attribuée aux TIC, puisque celles-ci n'agissent pas d'elles-mêmes. Ceux qui donnent un sens à leurs actions sont les personnes, les institutions et les organisations qui prennent des décisions, sélectionnent les contenus et dirigent les politiques à appliquer. Ce paragraphe contient un déterminisme technologique difficile à appliquer avec une évidence empirique, mais qui maintient et, en fin de compte, pose les fondements de propositions d'actions et de politiques. D'autre part, la nouveauté consiste en la normativité de ce paragraphe concernant les limites des flux de l'information, dans lesquels on note l'importance de la valeur de propriété.

Dans le point 2b, on mentionne le besoin d'expansion des infrastructures d'information et de communication, l'innovation technologique, ainsi que les politiques d'accès universel qui promulguent la meilleure connectivité possible à un « coût raisonnable ». Ainsi, les alternatives d'accès (communautaire par exemple) doivent faire partie d'un programme qui réduira le fossé numérique.

Le point 2c encourage la participation de l'industrie nationale d'applications et de services, et la priorité sur les politiques d'application à buts sociaux (santé, éducation, etc.)

La déclaration met en avant le rôle des cadres régulateurs et des principes de légalité. On y argumente l'obligation des entités régulatrices de garantir l'accès aux marchés, avec des conditions de compétitivité, de qualité, de diversité et d'actualisation technologique, tout en promouvant la concurrence et la modernisation constante des réseaux et services (point 2f). Finalement, il y est mentionné le besoin que « la société de l'information régionale ne reste pas en marge des tendances mondiales et ne soit pas limitée non plus à des solutions technologiques déterminées. Il faudrait prendre en compte les standards, les services et les modèles de codes source ouverts. »

La même déclaration appelle à la participation des entreprises locales dans le développement et le besoin de créer un cercle vertueux qui impulse l'activité locale avec un contenu technologique plus important (point 2i). On y signale également les besoins en capital humain formé en TIC.

Il est intéressant de mettre en avant une section du point 21, dans laquelle il est affirmé que : « Il faudrait promouvoir l'accès général et inclusif de la population à la SI, en tant que prestataires, innovateurs, créateurs et générateurs de contenus et d'applications. » De la même manière, dans le point 2m, il est fait référence à l'importance du renforcement des micro, petites et moyennes entreprises locales en les intégrant à l'économie numérique, ainsi qu'au besoin de mettre en place des politiques publiques qui poussent à l'innovation et à l'esprit d'entreprise. Il faut également noter l'importance du stimulus aux entreprises

ayant une base technologique, aux fonds de capitaux à risque, aux parcs technologiques et pépinières d'entreprises, ainsi qu'à la participation d'institutions académiques et de réseaux de recherche.

Dans ce même point de la déclaration, une deuxième partie met l'accent sur l'introduction de l'informatique dans les domaines commerciaux, comme la banque, de façon à faciliter les transactions en ligne, la douane, le commerce électronique, et on y incite à moderniser l'infrastructure physique, le cadre régulateur et la formation de ressources humaines, vers la construction d'un domaine de confiance avec une législation de protection au consommateur. Dans ce même sens, dans le point 2v), on propose de « S'intéresser tout particulièrement à l'adoption de stratégies et de politiques qui facilitent la pénétration de technologies de l'information, afin d'encourager les exportations et les investissements dans la région. »

C'est ainsi que deux vues distinctes s'articulent tout au long de la déclaration : l'une selon laquelle l'introduction des TIC entraînera des changements de caractère économique, social et politique, et l'autre qui vise à des transformations dans la structure socio productive et les différents acteurs, pour lesquels les TIC sont un élément ou un outil. La première s'oriente en grande mesure vers l'économie globale, tandis que la seconde insiste sur le développement endogène ou local.

Résumé

Somme toute, les documents régionaux qui servent d'antécédents au processus de la deuxième phase du SMSI rendent compte de la cohabitation et de l'articulation de visions distinctes dans la région, ce qui se reflète dans les dynamiques des réunions et dans les textes des déclarations qui y sont produites. Il est intéressant de noter la prédominance d'une vision plus proche du développement local dans la déclaration de Florianopolis, qui a précédé une tendance à incorporer une vision plus technologique, dont la déclaration de Bavaro est l'exemple le plus structuré et fort.

En général, les principes de départ coïncident, puisqu'ils se basent sur des textes déjà acceptés aux Nations Unies. Des différences existent cependant, en ce qui concerne la concrétisation dans le domaine du social, qui seront examinées maintenant. La première vision considère que les mesures dans le social sont des éléments compensatoires des inégalités créées par le marché, tandis que la deuxième relie la dimension sociale au domaine économique, ce qui permet d'entamer un processus de changement dans les structures productives, comme le facteur de développement. Ceci reflète un débat à long terme entre ces visions, les différentes manières de considérer le développement et les politiques de façon plus générale.

Dans la lignée des processus mondiaux, on observe également une évolution dans les documents qui passent du déclaratif aux suggestions concrètes, puis à des recommandations, et plus récemment à des projets d'action avec objectifs et date limite.

4. La définition d'une position représentant l'Amérique latine et les Caraïbes au SMSI

Ci-après sont analysés quelques éléments qui surgissent d'une série de délibérations et de réflexions issues du processus latino-américain entre la première et la deuxième phase vers le SMSI.

A l'échelle intergouvernementale nous analyserons les résultats de deux circonstances essentielles: la "Réunion technique régionale préparatoire de l'Amérique latine et des Caraïbes pour le Sommet Mondial de la Société de l'Information et la Xe Réunion biennale du programme INFOLAC"⁹, tenue à Quito du 4 au 6 mai 2005, d'une part et la "Conférence régionale ministérielle de l'Amérique latine et les Caraïbes, préparatoire de la Deuxième Phase du Sommet Mondial de la Société de l'Information"¹⁰, tenue à Rio de Janeiro du 8 au 10 juin 2005, d'autre part. Nous étudierons les documents qui ont été produits lors de ses deux circonstances (Déclaration et Plan d'Action) et nous analyserons les résultats obtenus.¹¹

Réunion technique préparatoire de Quito

La réunion a eu comme élément de départ le document élaboré par la Commission Economique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL): *Vers un Plan d'Action pour l'Amérique latine et les Caraïbes pour la construction de la Société de l'Information eLAC 2007*¹². Le but de cette réunion était d'avancer, à partir du document de la CEPAL, dans la formulation d'une version préliminaire pour le Plan d'Action Régional qui serait le point de départ dans les négociations pour la conférence de Rio de Janeiro. Quand les délibérations commencèrent à Quito les participants se sont mis d'accord pour ne travailler que sur l'annexe: "*Objectifs du Plan d'Action de l'Amérique latine et des Caraïbes vers la construction de la Société de l'Information*". On retiendra surtout la formulation d'objectifs quantifiables (à l'horizon 2007) et en laissant de côté la discussion des notions et des définitions de base qui sont comprises dans le document d'origine.

Le débat sur les contenus associés aux TIC a été l'élément qui a traversé transversalement les travaux sur ce document. Dans ce débat sont sous-jacents les différentes approches concernant le rôle de l'Amérique latine et les Caraïbes dans la société mondiale de l'information. En ce sens, on constate dans la version préliminaire, l'absence d'une orientation qui propose un rôle plus actif de la région quant à la production de technologie, information et savoir¹³.

⁹ http://portal.unesco.org/es/ev.php-URL_ID=27169&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

¹⁰ <http://www.riocmsi.gov.br/>

¹¹ La méthodologie de l'observation participante sous-tend cette analyse. Dans cette technique le chercheur fait partie de la dynamique du processus étudié comme un autre acteur. A partir de cette participation on analyse la dynamique et les contenus du processus, en affrontant le défi de dépasser l'analyse partielle ou subjective des faits. Il a l'avantage d'avoir accès à l'information de première source et de connaître les détails de la dynamique du fait.

¹² En ligne: http://wsispapers.choike.org/hacia_elac_2007_esp.pdf

¹³ Dans la proposition initiale, par exemple, la seule référence à l'académie et/ou à l'université est celle relative au réseau *Clara* (<http://www.redclara.net/>) (Objectif 8). Il n'y a non plus aucun objectif lié à la création ou à la production de technologie, connaissances ou produits à valeur ajoutée.

Quelques unes des délégations qui ont participé¹⁴ ont demandé de considérer un document dans lequel des objectifs supplémentaires reflèteraient les préoccupations qui découlent de la production propre de technologie, savoir, infrastructure et contenus en Amérique latine, compte tenu du développement problématique spécifique à chaque pays de la région.

La proposition expose les points suivants, lesquels sont insérés dans le document final issu de la réunion :

- Encourager le développement des indicateurs communs afin de pouvoir quantifier de la même façon l'accès au savoir et l'utilisation des TIC.
- Créer et développer des réseaux régionaux de coopération entre les institutions, les pôles et parcs technologiques, en favorisant la participation des institutions scientifiques et technologiques aux systèmes d'innovation et à la production nationale des produits et services à valeur ajoutée, et en encourageant le développement de compétences techniques et scientifiques locales.
- Promouvoir la création locale et l'échange régional de contenus afin de favoriser la participation des citoyens et le développement humain, notamment en matière de science, de technologie, d'inclusion numérique et de formation pour l'emploi.
- Promouvoir le développement de l'industrie technologique locale : approvisionnement de matériels de support et de technologie pour le développement et l'entretien des infrastructures.
- Créer un groupe de travail régional chargé de conduire des recherches sur le développement et les enjeux des industries créatives / industries du développement des contenus ; mettre en place des mécanismes de coordination régionaux et mondiaux destinés à trouver des solutions aux problèmes communs, tels que le financement d'une économie des biens intangibles, la distribution de biens et services de communication et culturels de la région, perfectionnement de la capacité de production locale des contenus tout en respectant la diversité culturelle.

Autres modifications importantes proposées, relatives à la formulation des buts, visaient les aspects identitaires de la région, ainsi que les inégalités entre les régions et à l'intérieur des propres pays concernant des thèmes tel que l'accès aux technologies. Quelques éléments ont été incorporés à la « révision Quito » du document *eLAC 2007*¹⁵, dont la rédaction finale a été confiée au Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC) lors de la Conférence de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) qui s'est tenue à Genève.

Participation de la société civile

Un petit nombre d'organisations de la société civile, invitées à la réunion de Quito à titre d'observateurs, ont pu réaliser quelques apports dans un espace consacré à cette fin à l'une des séances. Elles ont pu ainsi évaluer la viabilité de leurs propositions pour le document de buts¹⁶ et pour un autre document¹⁷ où l'on propose certains critères généraux qui seront

¹⁴ Argentine, Brésil, Bolivie, Chili, Cuba, Pérou, Uruguay et Venezuela ont proposé la version originale.

¹⁵ Veuillez consulter http://wsispapers.choike.org/elac_2007_final_quito.pdf

¹⁶ http://wsispapers.choike.org/recomendaciones_metas_elac2007.pdf

¹⁷ *Des critères généraux proposés par les organisations de la société civile pour le Plan d'action régional eLAC 2007*. Quito, les 4-6 mai 2005. Signé par: Agencia Latinoamericana de Información, Asociación Latinoamericana de Educación Radiofónica, Asociación Mundial de Radios Comunitarias en LAC,

étudiés de manière transversale aux buts. Ces critères devraient : i) refléter les principes des Nations Unies et être harmonisés avec les Objectifs du Millénaire ; ii) prendre en compte la dimension de genre ; iii) avoir une vision plus vaste des TIC, non réduite à l'utilisation de l'Internet ; iv) viser une vaste participation dans l'intégration des Groupes de travail proposés et expliciter les sources de financement. Sur ces quatre axes, seul le premier a été partiellement pris en compte dans le document de Quito.

Le document préparé par la société civile soutient quelques propositions des gouvernements, ajoute de nouveaux éléments et propose deux objectifs nouveaux. L'un de ces objectifs vise la promotion des initiatives d'information et de communication destinées à renforcer la participation des citoyens ; l'autre touche la dimension de genre en tant qu'axe transversal de l'eLAC 2007. Ces objectifs n'ont pas été incorporés au Plan d'action.

La Réunion de Quito a été réalisée dans le cadre d'un processus de négociation du Plan d'action de l'Amérique latine et des Caraïbes vers le SMSI. Entre cette réunion et la Conférence de Rio de Janeiro, l'instance du GRULAC (groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes) à l'UIT – sous la présidence de Nicaragua – a donné lieu à des négociations qui visaient l'incorporation des nouveaux apports au document.

La Conférence interministérielle de Rio de Janeiro

L'étape aboutie à Rio de Janeiro en juin 2005 fait partie d'un processus mené à bien par les pays latino-américains et caribéens depuis le Sommet de Genève en 2003.

Dans le cadre de ce processus les pays sont arrivés à Rio avec des progrès concrets concernant les contenus des documents et avec une matérialisation des approches et perspectives sur ce que signifie la SI pour l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que ses implications en termes de politiques.

A partir des versions préliminaires des documents qui ont fait l'objet de la réunion préparatoire de Quito et de la compilation des commentaires par la Coordination du GRULAC-UIT, la Conférence de Rio de Janeiro a progressé sur l'élaboration d'un ordre du jour latino-américain et caribéen vers la société de l'information.

Le travail intense conduit pendant les trois jours de la réunion a abouti à l'adoption d'une Déclaration de principes : « L'engagement de Rio » et d'un Plan d'action régional : « *eLAC 2007* », orienté vers l'obtention de 30 buts pour l'ensemble des pays d'Amérique latine et des Caraïbes d'ici l'an 2007¹⁸.

Lors de la Réunion de Rio, des modifications importantes ont été introduites par rapport à la version préliminaire issue au cours de la réunion préalable à Quito. Ces modifications ajoutaient des dimensions et des aspects importants dont la version initiale ne tenait pas compte. Les différents objectifs ont été modifiés, et de nouveaux ont été introduits, qui s'avèrent essentiels après ces changements.

La logique mondiale et la position de la région au SMSI n'ont pas été absentes dans les débats. L'Engagement de Rio constitue donc le document de base, mais il y aura encore quelques instances dans lesquelles ces positions pourront aller dans une direction ou dans l'autre.

Thèmes clé et caractéristiques du débat

Au niveau régional comme au niveau mondial, il coexiste différentes orientations en ce qui concerne la société de l'information. D'une part, on postule une vision qui observe le phénomène en termes complexes, à partir d'une approche basée sur les droits humains, mettant l'accent sur des aspects liés au développement social. Cette perspective est très proche des énoncés présentés par la société civile, ainsi que des documents exposés par des organisations internationales telles que l'UNESCO. Dans le processus latino-américain cette vision s'est reflétée dans l'effort d'élaborer une perspective de la société de l'information provenant des pays latino-américains, en les regardant non comme simples consommateurs de TIC et des contenus mais comme producteurs réels ou potentiels de technologie et des produits qui s'y associent. Cette vision est clairement représentée au point 20 de l'Engagement de Rio :

/Nous déclarons:/ « 20. Notre ferme conviction que toute personne doit participer activement dans une société de l'information fondée sur les savoirs partagés, non seulement en tant qu'usagers de nouvelles technologies, mais aussi en tant qu'agents du développement et de la production des contenus. Afin d'atteindre cet objectif, nous insistons sur le besoin de favoriser le libre flux d'idées et de l'information et le développement d'une culture mondiale et régionale qui partage les connaissances ».

En ce qui concerne le développement endogène ou local, l'objectif n° 11 du Plan d'action est un bon exemple :

11 Science et technologie	11.1 Promouvoir la création de réseaux nationaux, sous-régionaux et régionaux d'interaction et de coopération entre les institutions scientifiques et technologiques, en favorisant leur participation aux systèmes productifs locaux, ainsi que la création des pôles et parcs technologiques dans les pays de la région qui encouragent les activités d'innovation visant la production de biens et services à valeur ajoutée élevée.
11.2 Promouvoir le développement de l'industrie technologique locale : approvisionnement de matériels de support et de technologie pour le développement et l'entretien des infrastructures.	
11.3 Promouvoir la création locale et l'échange régional de contenus locaux, nationaux et régionaux, ainsi que leur indexation par et pour toutes les parties prenantes, afin de favoriser la participation des citoyens et le développement humain, notamment en matière de science, de technologie, d'inclusion numérique et de formation pour l'emploi.	

Dans la conception initiale du document, les thèmes Science et Technologie ne sont pas considérés en tant qu'éléments à incorporer au Plan d'action lié à la SI.¹⁹

Il existe une vision entièrement opposée qui place le marché au centre et qui considère le secteur privé comme acteur principal du processus. Dans cette perspective, les aspects

¹⁹ Voir version de l'Annexe du document non officiel, élaboré par la CEPAL vers la réunion de Quito.

sociaux, communautaires et le lien entre la société de l'information et les processus de développement endogènes de ces pays sont réduits à leur expression la plus simple. La dimension sociale est axée sur l'accès aux technologies, notamment l'Internet, et sur l'alphabétisation numérique des groupes sociaux défavorisés, essayant de réduire le « fossé à l'accès » par le biais de politiques spécifiques en faveur des groupes exclus.

Il y a aussi une vision « intermédiaire » qui met l'accent sur l'importance des technologies pour obtenir des progrès sociaux et qui cherche à promouvoir le développement des industries technologiques, en les impliquant dans les systèmes productifs locaux.

L'objectif 16 est transcrit ci-dessous à mode d'exemple:

16 Enseignement – électronique	16.1 Promouvoir et développer des réseaux nationaux de portails éducatifs, comptant sur les initiatives publiques, privées et de la société civile, visant notamment les objectifs de développement du Millénaire relatifs à l'universalisation de l'enseignement primaire et aux contenus multiculturels, en particulier ceux dirigés aux peuples autochtones.
16.2 Lier les portails éducatifs nationaux dans le but de créer un réseau de portails éducatifs d'Amérique latine et Caraïbes, ce qui permettrait de partager expériences et contenus, en plus de promouvoir l'adaptation, la localisation et le développement de contenus éducatifs à être diffusés par ce réseau.	

Cet objectif a été enrichi au cours du processus, vu que celui-ci ne faisait allusion à l'origine qu'à l'interconnexion de portails éducatifs :

«Encourager l'interconnexion des portails éducatifs de tous les pays de la région par le biais de réseaux, ainsi que promouvoir la coopération avec des portails de la société civile et du secteur privé.»²⁰

Le rôle de toutes les parties prenantes de la SI, en plus des gouvernements, a été l'un des thèmes polémiques et a traversé transversalement les débats. L'importance de la participation de la société civile – notamment des organisations sociales – ainsi que du domaine académique a été un sujet de discussion présent dans plusieurs objectifs.

Ces trois visions ont également des positions différentes par rapport au rôle de l'Etat et à ses politiques. Le deuxième cas considère que l'Etat doit se borner à créer un environnement propice à l'élargissement des infrastructures, tandis que les deux autres croient que l'Etat doit s'impliquer davantage, en agissant de manière proactive dans le processus de développement. Une définition générale apparaît dans le point 3 de l'Engagement.

/Nous déclarons:/ «3. Notre engagement, en tant que gouvernements, à faciliter l'inclusion de toutes les parties prenantes – le secteur privé, la société civile, la communauté scientifique et académique et toute autre – dans le processus de création d'une société de l'information fondée sur des connaissances partagées ; »

L'importance du secteur privé en ce qui concerne l'accomplissement des objectifs a également été discutée. Dans ce cas, les positions ont varié selon le thème en question, étant donné que le « secteur privé » est constitué par l'industrie locale, les petites et

²⁰ Objectif 11 du Document initial du Plan d'action.

moyennes entreprises locales ou par les entreprises multinationales. Un exemple apparaît dans le point 15 de l'Engagement de Rio :

/Nous déclarons:/ « 15. Notre intérêt à promouvoir le développement du commerce et des affaires électroniques, facilitant l'inclusion numérique et le renforcement de capacités dans les micro entreprises et les petites et moyennes entreprises (PME) ; »

Lors de la négociation du texte de la « Déclaration de Rio » un autre thème polémique a été lié à l'article 17bis. Dans ce point la discussion était axée sur les médias locaux – notamment les communautaires – et sur les critères d'encouragement et de promotion de ceux-ci. Les critères mis en question étaient la « légalité » et l'« égalité de chances »²¹. La résistance de la part de quelques gouvernements à incorporer les médias communautaires, n'apparaît pas que sur ce point, mais tout au long de la Conférence. Voilà un exemple de différentes visions et approches entre les pays, qui apparaissent déjà lors de débats de la Réunion technique de Quito.

Avec ces différentes visions comme cadre, le travail pour la rédaction des textes est structuré autour de deux documents: la « Déclaration de Rio » et le « Plan d'action eLAC 2007 ». L'organisation de la discussion a été complexe et a finalement axé le débat sur trois groupes de travail, à savoir : « *gouvernance de l'Internet* », « *logiciel libre* » et un troisième groupe qui recouvrait tous les autres sujets de discussion.

Le groupe chargé du thème « logiciel libre » a modifié le point correspondant de la Déclaration de Rio, de même que les objectifs du Plan d'action concernant ce sujet. Par rapport à ce point, deux positions s'opposaient totalement : d'une part, celle qui soutenait et encourageait le développement du logiciel libre, en favorisant son incorporation à l'administration publique, l'enseignement et la société dans son ensemble ; et d'autre part, la position qui préconisait la défense du logiciel propriétaire, en mettant l'emphase sur les limitations du logiciel libre.

Le travail du groupe a clôt le débat avec une formulation intermédiaire où l'on proposait le besoin d'étudier les avantages aussi bien du logiciel libre que du logiciel propriétaire, ainsi que les avantages, difficultés et obstacles pour leur transition et harmonisation. Le texte qui a été ratifié par la plénière est le suivant²²:

<p>8 Logiciel</p>	<p>8.1 Dans le contexte d'efficacité et d'inclusion social, créer un groupe de travail régional afin de favoriser l'échange d'expériences et de critères utilisés pour le développement et l'utilisation du logiciel à code de source ouverte et logiciel libre. Cela comprendra la réalisation d'études sur les défis techniques, économiques, d'organisation, de formation et de sécurité.</p>
	<p>8.2 Dans le contexte d'efficacité et d'inclusion social, le groupe entreprendra également des études concernant l'utilisation du logiciel propriétaire dans le but de répandre de meilleures pratiques et de maximiser l'efficacité, la coexistence avec d'autres formes de licences d'exploitation, d'interopérabilité, de possibilités de migration.</p>
	<p>8.3 Promouvoir et encourager le développement de l'industrie du logiciel, des contenus, applications et services informatiques, par le biais de divers instruments tels qu'un cadre juridique approprié, le renforcement des relations université – entreprise, la promotion d'alliances des entreprises complémentaires et coopératives, la formation de ressources humaines et l'expansion de l'accès aux marchés.</p>

²¹ Voir Annexe point 18 de la Déclaration.

²² Voir Annexe point 8 du Plan d'action.

Le groupe “gouvernance de l’Internet” a participé aux débats sur ce sujet, conformément à l’importance accordée à ce point dans l’ordre du jour du processus mondial du SMSI. Le débat sur la gouvernance de l’Internet dans la région est un reflet de différentes positions apparues à l’échelle mondiale. Le transfert de la gouvernance au marché, la création d’organismes spécialisés, déléguer la gestion et l’administration à des organisations internationales existantes, entre autres, sont quelques propositions en jeu sur lesquelles il n’y a pas encore de consensus à niveau mondial.

Etant donné qu’au moment de la Conférence de Rio, le Groupe de travail sur la gouvernance de l’Internet (GTGI)²³ de Nations Unies n’avait pas encore présenté son rapport final, le texte final reproduit ci-après a été approuvé, pour l’objectif respectif :

14 Gouvernance de l’Internet	En respectant les “principes de Genève » adoptés lors de la première phase du Sommet mondial, notamment la multi-latéralité, la transparence et la démocratie dans la gouvernance de l’Internet, ainsi que les initiatives déjà entreprises :
14.1 Promouvoir des dialogues, échanges et la coopération régionale concernant les expériences nationales en gouvernance de l’Internet ; formation en gestion de ressources de l’Internet (noms de domaine, numéros IP et protocoles) ; coûts d’interconnexion internationale, cybersécurité, spam et des aspects institutionnels et technologiques reliés.	
14.2 Participer activement dans le travail mené à bien par le groupe de gouvernance de l’Internet des Nations Unies, tant que celui-ci existera.	

Pour résumer, ce groupe de travail a proposé à la plénière de promouvoir l’échange et la coopération régionale en ce qui concerne les expériences en la matière, ainsi que de participer activement au travail du GTGI tant que celui-ci existera. Ce travail s’encadre dans les principes de multi-latéralité, de transparence et de démocratie sur la gouvernance de l’Internet. On a aussi insisté sur l’importance de suivre le débat après la deuxième phase du SMSI à Tunis.²⁴

En ce sens, la déclaration issue de la Conférence de Rio pourrait être interprétée comme une manière de différer les décisions concrètes.

Concernant le financement pour la réduction du fossé numérique, il a été proposé²⁵ de développer et de modifier le point respectif de la version préliminaire, étant donné son manque de précision et son insuffisance. Le texte proposé a été postérieurement incorporé avec quelques modifications²⁶.

23 Financement	23.1 Créer un groupe de travail composé de membres appartenant aux organismes publics, privés, sous-régionaux, régionaux e internationaux, afin d’évaluer les besoins nationaux et régionaux de financement pour le développement des TIC.
---------------------------------	--

²³ <http://www.wgig.org>

²⁴ Voir annexe du Plan d’action objectif 14.1 et 14.2 et point 27 de la Déclaration)

²⁵ La délégation de l’Uruguay.

²⁶ Voir annexe, objectif 23 du Plan d’action.

23.2 Suggérer des initiatives pour optimiser l'utilisation des ressources et instruments financiers, et si besoin, en proposer de nouveaux, dans le but de mobiliser une plus grande quantité de ressources, en tenant compte des agences de financement et de coopération sous-régionales, régionales et internationales, ainsi que des particularités de chaque pays.

Ce débat est primordial pour les pays d'Amérique latine et Caraïbes, et il constitue également un point important de la discussion mondiale du SMSI.

Mise en oeuvre et suivi

Même si des organismes avec des domaines d'action à niveau régional – CEPAL et Unesco entre autres – ont participé à ce processus, on remarque le manque de consensus concernant les espaces institutionnels pour le suivi et l'élaboration conjointe d'une perspective latino-américaine dans le cadre de l'Engagement de Rio. Les discussions sur ce point ont donc été différées pour des instances postérieures de négociation- telles que les réunions préparatoires préalables à la réalisation du SMSI.

Participation de la société civile

Les organisations de la société civile ont participé en qualité d'observateurs à la Conférence de Rio de Janeiro. Elles ont été admises aux séances d'ouverture et de clôture et ont pu participer aux manifestations parallèles, mais n'ont pu assister aux débats. Les organisations participantes ont fait deux interventions lors de la séance plénière, les 8 et 10 juin 2005. Au cours de cette dernière intervention, elles ont exprimé leur désaccord sur le mode de participation qui leur a été réservé à la réunion de Rio de Janeiro : « les mécanismes de participation et les règles de procédure établies dans le cadre du Sommet n'ont pas été respectés, ce qui a empêché les délégués de la société civile de participer aux discussions et réunions de travail et d'accéder en temps opportun aux documents en discussion »²⁷.

Les axes de la discussion

Les différentes visions ci-dessus présentées conduisent à des questions et à des axes de débat sur le développement des stratégies en Amérique latine à l'égard de la SIS.

Certains sujets qui méritent une analyse en profondeur sont énoncés ci-après en vue de les systématiser :

²⁷ Intervention des organisations de la société civile, le 10 juin 2005, Rio de Janeiro. (<http://www.choike.org/nuevo/informes/2968.html>)

Sujets	Eléments du débat	Questions générales
Propriété du savoir	Réglementation des systèmes de la propriété intellectuelle, notamment les brevets et droits d'auteur. De quelle façon, ces systèmes encouragent la privatisation du savoir, qui reste entre les mains des grandes corporations. Diffusion et utilisation des connaissances locales, culturelles, autochtones et identitaires des sociétés latino-américaines.	A qui appartient le patrimoine culturel, biologique et éventuellement numérique de l'Amérique latine ? Quel système de brevets et de droits d'auteurs est adapté à la réalité de la région ? Faut-il envisager le savoir en tant que bien public ?
Production de technologie	Les possibilités d'insertion de l'Amérique latine à l'échelle mondiale en tant que producteur de technologie? En contrepartie: la vision selon laquelle ces espaces sont impossibles à conquérir.	Y a-t-il des possibilités d'élaboration de stratégies régionales de production technologique ? La place de l'Amérique latine sur le marché mondial est-elle bornée à la production de matières premières ?
Identité et culture numérique	La création de contenus et de produits culturels moyennant l'utilisation multimédia et convergente de nouvelles technologies. Le besoin de mettre sur l'Internet des informations latino-américaines, la numérisation du patrimoine historique et culturel, le support numérique de la mémoire collective. Le renforcement des identités.	Quelles sont les priorités et comment sont-elles mises en place? Qui s'intéresse à systématiser, à numériser et à rendre publique cette information ? Quels en seraient les bénéficiaires (les marchés, les sociétés locales) ?
Logiciel (libre vs propriétaire)	Voilà un débat qui se pose au niveau mondial. Dans le cas de l'Amérique latine, il existe une industrie naissante du logiciel et des services informatiques qui préconisent la défense du logiciel propriétaire. Il existe par ailleurs un certain consensus concernant les avantages du logiciel libre quant aux coûts et aux aspects de démocratisation.	Afin de favoriser l'industrie locale, est-il convenable que l'Etat s'approvisionne auprès des fournisseurs locaux ? L'industrie locale, peut-elle être favorisée par l'expansion du logiciel libre dans tous les domaines, notamment dans l'enseignement (générant ainsi un environnement propice à l'innovation et à l'apprentissage) ?
Création de connaissances	La formation des professionnels et de la population en général, les conditions d'infrastructure, le degré de valeur attachée à l'éducation, à la technologie et à la production scientifique.	Quels sont les sujets prioritaires quand on parle de formation, vis-à-vis des réalités locales et régionales ?

Le rôle du marché	<p>Les appuis financiers, la réglementation, la promotion, les politiques, les crédits et l'encouragement provenant de l'Etat, ne tiennent pas compte de la faisabilité des innovations technologiques.</p> <p>A ce sujet, les limitations sont évidentes – il faut reconsidérer également les priorités concernant la distribution des budgets. Il faut aussi rappeler que la plupart des sociétés de télécommunications de la région ont été privatisées ; le secteur privé est donc un acteur primordial.</p>	<p>Quel est le rôle du marché ?</p> <p>Quelles sont les possibilités des politiques publiques?</p> <p>Quel est le degré d'indépendance quant aux processus de création d'infrastructure et de sa mise en œuvre ultérieure ?</p> <p>Quel en est le cadre réglementaire?</p>
Accès communautaire	<p>Les télécentres, les centres communautaires et la diffusion des TIC jouent un rôle essentiel concernant la création, la diffusion et la perméabilité des technologies à usage social, utile et pédagogique. Il faut toutefois en évaluer le caractère durable: l'abandon de ces centres quand ils ne fournissent pas d'outils pour la solution des problèmes de la population, leur manque de viabilité quand ils manquent de support technique et/ou financier, etc.</p>	<p>Faudrait-il fournir du support technologique aux centres communautaires?</p> <p>Faudrait-il doter les télécentres de projets et d'objectifs sociaux et culturels ?</p>

5. Conclusions générales et implications politiques

Les différentes définitions de la SIS entraînent un débat à propos des dimensions des changements qui ont eu lieu tout en impliquant en même temps différentes conceptions de cette “société”. Parfois l’effort doit porter sur la définition et les caractéristiques des transformations sociales, rapides et constantes. A cela s’ajoutent d’autres définitions, qui impliquent des jugements de valeur: on appelle ainsi la société que l’on veut construire et parfaire. Les stratégies sont multiples elles aussi: elles impliquent des changements dans les rapports de pouvoir –à l’échelle locale ou mondiale- ou bien des politiques qui permettent d’atteindre un stade propre à d’autres sociétés.

C’est à partir de l’analyse des évidences empiriques dont il a été question dans les chapitres qui précèdent que nous allons essayer d’effectuer quelques conclusions en guise de conclusion. Notre point de départ se rattache à l’expression de la SIS en Amérique latine. L’un des objectifs a été de caractériser les différentes approches à partir des débats les plus récents qui aboutiront au SMSI et les politiques s’y rattachant.

Les documents analysés reflètent les négociations, ce qui fait qu’on y trouve une grande variété de sujets abordés, des approches très différentes, voire opposées, concernant la SIS. L’axe de cette analyse a été d’essayer d’élucider et d’interpréter ces différences et nos conclusions y renvoient.

La SIS et les transformations dont elle a été l’objet s’expriment dans le monde de la production, des finances, de l’organisation du travail, des gouvernements et dans la sociabilité, voire les organisations sociales. Dans les documents provenant de la Réunion de Quito et la Conférence ministérielle de Rio de Janeiro quelques aspects se rattachent aux domaines des finances et de la production, mais dans ces cas l’accent est placé sur l’impact de l’introduction des TIC en tant qu’outils.

Les politiques gouvernementales sont perçues comme le principal moyen permettant de mener à bien les objectifs proposés – ce qui d’ailleurs a un rapport logique avec le fait qu’il s’agit de rencontres et de documents concernant les gouvernements. Cependant, d’autres acteurs y sont aussi présents et ils doivent être reconnus en tant que tels. L’action de la société civile, le secteur privé et le milieu académique apparaissent dans quelques uns des objectifs prévus dans le Plan d’Action eLAC 2007. Or, les allusions sont très générales et il n’y a pas de point de vue clair et précis sur le secteur privé ou les entreprises dont il est question, sauf pour ce qui est du but précis concernant les moyennes et micro entreprises.

Les universités et le secteur académique ne sont pas les protagonistes –comme il le faudrait- surtout si l’on considère qu’ils constituent les références pour la génération de science et technologies. L’innovation, la science et la technologie n’ont pas non plus une présence très marquée dans les textes accordés, ce qui est une contradiction par rapport au rôle central qu’on attribue à ces sujets au sein de la SIS. Ces absences constituent un risque important: les recommandations ne tendent pas à favoriser l’établissement d’un cercle vertueux entre science et technologie, milieu productif et utilisation de TIC dans son organisation.

Un point de vue trop technologique semble prédominer dans bon nombre d’objectifs: les technologies y sont introduites de façon isolée et constituent une fin en elles-mêmes; elles semblent, indirectement, représenter une solution aux problèmes sociaux et ne s’articulent pas avec les processus organisationnels et institutionnels. Il est évident que l’introduction

de technologies peut mettre en marche un changement dans le paradigme organisationnel – par exemple des mesures de *e-government* – bien que cette introduction ne provoque pas, par elle-même, des changements d'importance en profondeur.

D'ailleurs, les technologies n'apparaissent pas non plus comme des moyens directs pour une démocratisation accrue –nouvelles formes d'organisation sociale, participation des citoyens. Ces omissions peuvent avoir des conséquences très marquées sur les changements que l'on cherche à obtenir via les politiques et peuvent représenter leur échec par manque d'engagement de la population et par l'incapacité à produire les changements par rapport aux investissements et aux paris effectués.

En ce qui concerne le rôle attribué à l'Etat, on peut établir à partir de différents points de vue, une typologie des propositions. Afin d'analyser les approches dont il a été question, on pourrait imaginer une échelle où l'on placerait les objectifs. Dans un bout il y aurait le point de vue qui conçoit les politiques comme des compensations aux imperfections du marché, vu son incapacité à connecter toute la population (basse rentabilité). On suggère alors d'étendre le rôle de l'Etat comme pourvoyeur en permettant aux populations les plus touchées par le fossé numérique d'accéder, par exemple, à l'Internet. A l'autre bout de l'échelle, nous trouverions une intervention de politiques d'Etat qui chercherait à créer des connaissances et du savoir, des contenus locaux en utilisant les centres communautaires multimédia pour favoriser l'inclusion sociale (emploi, citoyenneté, etc.) et promouvoir l'identité locale dans le réseau mondial.

En ce qui concerne les aspects économiques, à un bout il y aurait l'intention de créer des conditions pour l'investissement extérieur en technologie –par exemple, en fournissant l'infrastructure technologique et la formation de base des ressources humaines pour rendre le territoire attrayant dans le marché mondial. A l'autre bout, on chercherait à changer les structures socio-économiques et culturelles – par exemple, en favorisant une industrie locale à forte valeur ajoutée en savoir ce qui serait favorable pour l'industrie et les acteurs générateurs de connaissance à l'échelle locale, en stimulant l'innovation et en créant des sources de financement.

Compte tenu des difficultés qui existent encore en Amérique latine et l'importance de l'éducation dans la SIS, il est frappant que cette question ne soit pas abordée dans les documents. L'alphabétisation et son articulation avec les nouvelles technologies et les défis pédagogiques et didactiques que cela entraîne ne sont pas présents – par exemple, l'investissement budgétaire dans le secteur et le développement de contenus adaptés à cette fin, en utilisant les avantages qu'offrent les TIC- et cela est valable aussi pour les moyens de communication. La création de capacités est à mettre en rapport avec la formation de la population dans des sujets et des domaines prioritaires pour le développement et l'accès à la SIS. Les conséquences et les défis que cela représente pour les programmes de l'enseignement scolaire et universitaire ne sont pas non plus présents dans aucun des objectifs présentés dans les documents. En accord avec ce que dit Mercado(2005), la prolifération de carrières de management et de marketing dans les universités latino-américaines serait un symptôme de cette déficience. Les priorités sont accordées à la formation de professionnels pour gérer et administrer des entreprises étrangères et la technologie importée plutôt qu'à la formation de professionnels capables de créer du savoir et des technologies ou de gérer des processus locaux visant leur développement.

Le rôle central des TIC dans le paradigme technologique et, par conséquent, dans le mode de développement de la SIS est indiscutable. Cette constatation risque d'être simplifiée:

l'intégration des TIC dans tous les domaines –sociaux et économiques- produit du développement. Cette conception a pris forme non seulement dans les documents analysés mais aussi dans les projets et les programmes adoptés. Or, il existe peu d'évaluations en ce sens. Quelques expériences, cependant, rendent compte de l'échec dû au réductionnisme dans le facteur technologique lorsqu'il n'est pas accompagné d'actions visant la construction de capacités (transformations institutionnelles, des organisations et de l'apprentissage). Quelques uns des objectifs du eLAC ont subi des modifications et l'introduction de TIC a été accompagnée d'éléments de formation et d'objectifs de caractère social, culturel ou de développement. Cela réduit l'effet "de consommation" de la connexité pure ou "modernisation".

En ce sens, il faut souligner l'importance d'analyser les "programmes de connexité" et leur rapport avec les priorités de développement de chaque pays et /ou organisation dont il est question. Les TIC sont un instrument permettant des transformations complexes et profondes. Il est vrai qu'une fois qu'elles sont introduites, les TIC stimulent et produisent des phénomènes et des dynamiques propres et originales –changements dans les structures des organisations, croissance des flux, les buts et les sens de l'information, nouvelles formes de sociabilité, entre autres. Cependant, si dès le départ ces objectifs à caractère socio-économique et culturel ne s'appuient pas sur des politiques, le risque existe que l'introduction de TIC ne tende qu'à créer des consommateurs et pas des processus de développement.

Les mesures permettant d'améliorer l'infrastructure technologique devraient être étroitement liées aux priorités politiques pour le développement. Elles devraient, à leur tour, être accompagnées de politiques de création de contenus, d'encouragement à la production, d'analyse critique et de traitement ainsi que d'objectifs qui soient en accord avec les besoins de la population en offrant des solutions aux problèmes prioritaires des organisations productives, éducatives, sociales, etc. Les priorités sociopolitiques et les priorités technologiques doivent s'articuler et être constamment remises en question, car elles produisent une dynamique de transformation constante – parfois difficile à prévoir.

L'institutionnalité de ces politiques doit donc être tenue en ligne de compte, car elles traversent horizontalement les structures pyramidales de l'Etat et sont donc à mettre en rapport avec tous les secteurs. Tous doivent s'engager aux transformations qui s'avèrent nécessaires et doivent être coordonnés de façon efficace et plurielle du point de vue institutionnel, tout en ayant les capacités et les pouvoirs pour gérer cette coordination et conduire l'ensemble du processus. Le système éducatif, les espaces de définition de politiques industrielles et économiques, la gestion des infrastructures nécessaires, les universités et les centres de recherche, etc. doivent agir en synergie.

Si l'on considère la situation de plusieurs pays de l'Amérique latine –où, par exemple, de vastes portions du territoire manquent d'électricité- il est tout aussi important de coordonner les différents processus et les programmes du gouvernement et des entreprises afin de mettre en place des processus complets et convergents. L'articulation de l'entreprise privée avec les priorités de développement marquées à partir du gouvernement doit être un autre axe de cette réflexion. Les difficultés des chefs d'entreprise locaux pour assumer ce processus doit être abordé, car le manque d'esprit innovateur, l'absence de capitaux à risque et d'investissements en recherche et développement est un obstacle considérable pour l'Amérique latine. Ce sujet est cité dans quelques uns des objectifs du Plan d'Action régional pour le cas particulier des micro, petites et moyennes entreprises.

Recommandations

Les politiques et stratégies les plus adaptées à l'Amérique latine concernant la SIS sont celles qui encouragent un changement de mode de développement, en introduisant un nouveau paradigme socio productif et en jetant les bases, dans tous les domaines de la société, pour créer des capacités durables et endogènes dans l'ensemble de la société.

La mise en pratique de ce type de politiques, constitue un enjeu permettant d'obtenir que les progrès de l'humanité en technologie représentent des progrès qualitatifs et de démocratisation des sociétés latino-américaines. En dernier ressort, ces éléments constituent deux des principaux objectifs du développement.

Quelques orientations sont présentées ci-après à cet égard :

- Assumer l'importance des politiques gouvernementales. L'Etat doit jouer un rôle important lorsqu'il s'agira de définir les orientations, le contexte légal et les domaines de négociation pour l'exécution des buts, en les rattachant au développement social. Il faut prévoir l'institutionnalisation de ces politiques, qui doivent traverser horizontalement les structures pyramidales des Etats pour devenir intersectorielles.
- Rechercher l'engagement et la synergie de toutes les parties prenantes de façon efficace et plurielle du point de vue institutionnel, car seule leur harmonisation assurera les capacités et les pouvoirs pour gérer cette coordination et conduire le processus. Le système d'enseignement, les agents industriels et économiques, les infrastructures technologiques, les organisations de la société civile, les universités et centres de recherche, les ministères compétents, etc., doivent coordonner leurs efforts pour permettre cette synergie.
- L'entreprise privée en rapport avec les priorités de développement définies par le gouvernement, doivent conformer l'axe des politiques. Il faut encourager sa collaboration avec les créateurs de savoir et de technologie sur le plan local, en générant un cercle vertueux entre science et technologie, domaine productif et utilisation des TIC.
- Développer et renforcer l'infrastructure technologique et la formation de base pour l'appropriation des technologies et leur utilisation conséquente dans les différents domaines sociaux, productifs et culturels, afin d'atteindre des objectifs reliés aux besoins de la population. Les priorités sociopolitiques et les technologies doivent être en rapport les unes les autres et en révision permanente, puisqu'elles produisent une dynamique de transformation constante, parfois difficile à prévoir.
- Etant donné la situation de beaucoup de pays de la région, dont les populations sont en grande partie privées de l'accès aux réseau électrique, il est important aussi de coordonner les objectifs des gouvernements et ceux des entreprises, afin de mettre en place des processus intégraux et convergents d'accès aux technologies de base.
- Fournir les ressources et les supports aux institutions éducatives et/ou créatrices du savoir – universités, centres de recherche, etc. Veiller à l'alphabétisation nécessaire et à son articulation avec les nouvelles technologies, en prenant compte des enjeux

pédagogiques et didactiques impliqués. Utiliser les avantages des TIC, y compris les médias traditionnels. Encourager la formation de la population sur des thèmes et des domaines prioritaires pour le développement. Promouvoir l'entrée à la SIS et considérer ses implications dans l'élaboration des programmes d'études de l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire, dans le but de privilégier la formation de professionnels capables de créer du savoir et des technologies propres, ainsi que de gérer les processus locaux pour le développement.

- Mettre en place des politiques et des programmes d'encouragement de l'innovation et du développement de la science et de la technologie, avec la participation de différents acteurs ; considérer ce processus en tant que créateur d'un tissu social pour l'innovation et le développement.
- Encourager et élargir l'usage des TIC en tant qu'outils pour la communication sociale, le développement productif, l'amélioration des processus de travail, la gestion gouvernementale et la participation sociale, entre autres, en évitant que les TIC deviennent une fin en elles-mêmes et en essayant de lier leur introduction aux processus de formation et aux objectifs clairs de développement social.
- Favoriser la production de savoirs et de contenus locaux destinés à générer une industrie locale et à promouvoir la culture du continent, renforçant les identités locales dans le réseau mondial.
- Créer des politiques d'inclusion sociale en utilisant les TIC. Par exemple, créer et utiliser des centres communautaires multimédia, non pour promouvoir la consommation ou la connexité mais pour favoriser l'emploi ou l'exercice de la citoyenneté.

Cette étude propose quelques orientations et un certain nombre de chemins à suivre dans le but de lier la SIS au développement des pays d'ALC. La perspective à partir de laquelle l'on visualise la SIS aura des implications directes sur les actions et mesures prises par les différentes parties prenantes – politiciens, gouvernements, organismes internationaux, citoyenneté, entreprises, etc. – Les sociétés latino-américaines, en tant que sociétés périphériques de la SIS, devront construire leur propre perspective à cet égard.

Il est important d'abandonner les approches technologistes et de prendre des mesures visant la création de nouvelles capacités, tout en encourageant celles déjà existantes. Il faut mettre en œuvre des mesures à tous les niveaux – local, national, sous-régional, régional et mondial – comme cadre pour l'action. Il s'agit d'incorporer et d'articuler toutes les parties autour d'un processus de développement endogène. Autrement, les tendances actuelles auront tendance à se consolider, en aggravant les conditions socio-économiques, politiques et culturelles des sociétés latino-américaines.

6. Bibliographie

Aibar, E. 2002 *Fatalismo y tecnología: ¿es autónomo el desarrollo tecnológico?*
http://www.uoc.edu/web/esp/art/uoc/0107016/aibar_imp.html

ALADI 2003. *La brecha digital y sus repercusiones en los miembros de ALADI* Secretaría general de ALADI.

Albuquerque F., C. de Mattos y R. Jordán (editores) 1990 *Revolución Tecnológica y Reestructuración productiva: impactos y desafíos territoriales*, GEL, Buenos Aires.

Arocena, R. y J. Sutz 2003 *Subdesarrollo e Innovación. Navegando contra el viento* Cambridge University Press / OEI, Madrid.

Bauman, Z. 1998 *La Globalización. Consecuencias Humanas*. Fondo de Cultura Económica. Buenos Aires.

Beck, U. 1998 *¿Qué es la Globalización?* Paidós. Barcelona.

Brugué, Q.; R. Gomà y J. Subirats. “Gobierno y Territorio: del Estado a las redes”. En: Subirats, J. (Coord.) 2002 *Redes, territorios y gobierno. Nuevas respuestas locales a los retos de la globalización*. UIMP, Barcelona.

Burch, S. 2005 *Sociedad de la información y Sociedad del CONOCIMIENTO*. ALAI

Calderón, F. (Coord.) 2003 *¿Es sostenible la globalización en América Latina? Debates con Manuel Castells. Volumen II Nación y Cultura. América Latina en la Era de la Información*. FCE/PNUD. Chile.

Carnoy, M. 2001 *Nuevas Tecnologías y mercados laborales*. Alianza Editorial, Madrid.

Castells, M. 2000 *La era de la información. Economía, Sociedad Cultura. Vol. I La sociedad red*. Alianza Editorial, Barcelona.

Castells, M. y P. Himanen 2002 *El Estado de Bienestar y la Sociedad de la Información. El modelo finlandés*. Alianza Editorial. Madrid.

CEPAL 1995 *Imágenes sociales de la Modernización y la transformación tecnológica*. CEPAL, Santiago de Chile.

Corona, L. y Javier J. 2005 “Enfoques y características de la sociedad del conocimiento. Evolución y perspectivas para Méjico.” En: Sánchez Daza, G. (Coord.) 2005 *Innovación en la Sociedad del Conocimiento*. Benemérita Universidad Autónoma de Puebla. Méjico.

Ianni, O. 1996 *Teorías de la Globalización*. Ed. Siglo XXI.

Kasvio, A. 2001 *Information Society as a theoretical research programme. Methodological starting points for concrete analysis*. <http://www.info.uta.fi/winsoc/engl/lect/theory.htm>

Katzman, R. (Coord.) 1999 *Activos y Estructura de oportunidades. Estudios sobre las raíces de la vulnerabilidad social en Uruguay*. PNUD / CEPAL. Montevideo.

Machinea, José Luis “*La oportunidad para la promoción de eLAC 2007 y el Diálogo Político y Regulatorio de @lis*. Presentación en el III Foro Ministerial América Latina y Caribe – Unión Europea sobre Sociedad de la Información. Noviembre de 2004.

Mercado, A. 2005 *La estructura Productiva de América Latina: ¿Convergencia hacia la sociedad del conocimiento?*. Revista Venezolana de Economía y Ciencias Sociales, Vol. 11 n°1, (ener. – abr. 2005) Caracas.

Merino, L. y Raya E. 2004 *Indicadores de exclusión social en la sociedad del conocimiento*. Ponencia presentada en el Congreso sobre la Sociedad del Conocimiento.

Norris, P. 2001 *Digital Divide? Civic engagement, information poverty & the Internet in democratic societies*. Nueva York. Cambridge University Press.

PNUD 2001 *Informe sobre Desarrollo Humano 2001. Poner el adelanto tecnológico al servicio del desarrollo humano*, Washington D.C.

PNUD 2005 *Desarrollo Humano en Uruguay. 2005. Uruguay hacia una estrategia de desarrollo basada en conocimiento*. PNUD Montevideo.

Tedesco, J. C. 2000 *Educación en la Sociedad del Conocimiento* Fondo de Cultura Económica, México.

Veiga, D. y A. Rivoir 2004 *Desigualdades sociales en el Uruguay. Desafíos para las políticas de Desarrollo*. Departamento de Sociología, Facultad de Ciencias Sociales, Universidad de la República. Montevideo.

World Bank Group 2000 *The networking revolution. Opportunities and Challenges for Developing Countries*. InfoDev Working Paper. Junio.

7. Annexe I

Antécédents analysés

- Déclaration de Florianopolis, Santa Catarina, Brésil, juin 2000.
<http://www.eclac.cl/publicaciones/SecretariaEjecutiva/3/lcl1383/florianopolis.htm>
- Déclaration d'Itauruca, Recommandations d'Amérique latine et des Caraïbes au III Congrès international de l'Unesco sur les défis éthiques, juridiques et sociaux du cyberspace, octobre 2000.
http://webworld.unesco.org/infoethics2000/documents/rec_latin_sp.rtf
- Déclaration de Rio de Janeiro, Technologies de l'information et des communications pour le développement, juin 2001.
http://www.socinfo.org.br/documentos/ict/rj_dec_spa.htm
- Consensus de Tegucigalpa, Réunion de consultation « Défis et opportunités de la société de l'information (Amérique centrale, Cuba et République Dominicaine) Unesco /UIT, octobre 2002. <http://infolac.uco.mx/observatorio/wsis/reunion-consulta.html>
- Déclaration de Quito sur le rôle des universités dans la société de l'information, février 2003, Unesco (ORCILAC y IESALC).
http://www.riocmsi.gov.br/english/cmsi/documentation/Declaracion_Quito.pdf
- Déclaration de Bavaro, janvier 2003.
http://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/03/wsispc2/doc/S03-WSISPC2-DOC-0007!!MSW-S.doc
- Rapport final. Réunion thématique du SMSI. « Implications économiques et sociales des TIC » Antigua Guatemala, janvier 2005.